R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

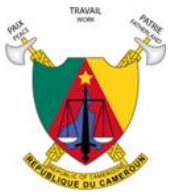

PROJET DE LOI DE FINANCES

POUR L'EXERCICE 2021

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 04

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE 5

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE 7

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES 9

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE 10

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES 10

3.1. BILAN TECHNIQUE 10

3.2. BILAN FINANCIER 35

3.3. PERSPECTIVES 35

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE 36

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES 37

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES 41

6. **PROGRAMME 046:** DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE 45

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 47

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME 49

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 50

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 60

7. **PROGRAMME 047:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE 61

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 63

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME 65

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 66

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 76

ANNEXE 77

TABLEAU DE BUDGETISATION 79

NOTE EXPLICATIVE

null

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans sa volonté de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035, le Cameroun s'est doté il y a quelques années d'un cadre institutionnel de pilotage de sa stratégie de développement et des outils pour son accompagnement.
C'est ainsi que le DSCE, qui a été élaboré à la suite de l'atteinte de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, est devenu le document de référence de la stratégie globale intégrée du développement du pays. Ce document de politique économique de long terme a été précédé par la loi portant nouveau régime financier de l'Etat qui institue le « Budget Programme ».
Le DSCE, dont la finalité est le développement du Cameroun, a pour objectifs, l'accélération de la croissance, la création d'emplois décents et formels, la bonne Gouvernance et une gestion stratégique de l'Etat.
S'agissant de la croissance, le pays compte (i) Développer les infrastructures pour faciliter les échanges et promouvoir la compétitivité entre les acteurs économiques;(ii) développer le secteur social pour améliorer les conditions de vie des populations et disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique ;(iii) diversifier les échanges commerciaux du Cameroun à travers l'intégration sous régionale et régionale, et la recherche des nouveaux débouchés ;(iv) renforcer la politique de financement des investissements pour inscrire la relance économique dans la durée.
En ce qui concerne l'emploi, le pays compte (i) accroître l'offre d'emplois décents à travers la promotion de l'emploi salarié, de l'auto-emploi et la migration du secteur informel vers le secteur formel ;(ii) augmenter et diversifier l'offre de formation à travers la création des référentiels de formation, la diversification des modes de formation et des filières de formation en tenant compte des secteurs porteurs, la réduction des disparités dans l'accès à la formation et l'optimisation du rendement interne et externe du système de formation ;(iii) améliorer l'efficacité du marché de l'emploi en amenant les entreprises à exprimer leurs besoins en ressources humaines de manière mieux articulée et à travers des circuits formels, en accompagnant les demandeurs d'emplois à bien définir leurs projets professionnels et en assurant une bonne communication sur les tendances et évolutions du marché de l'emploi.

En matière de gouvernance et de l'Etat de droit, (i) le Cameroun compte renforcer l'Etat de droit et de la sécurité des personnes et des biens ;(ii) améliorer l'environnement des affaires ;(iii) renforcer la lutte contre la corruption et les détournements de fonds ;(iv) améliorer l'information et le contrôle citoyen de la gestion des affaires publiques.

Pour ce qui est de la gestion stratégique de l'Etat, le pays compte (i) approfondir le processus de décentralisation ; (ii) poursuivre la modernisation de l'administration publique pour en faire un instrument au service du développement ; (iii) optimiser la gestion des ressources humaines de

l'Etat pour en réduire le coût et relever son rendement ; (iv) protéger l'espace économique national par la lutte contre le commerce illicite.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Les Services du Premier Ministre interviennent dans le cadre de l'animation, de la coordination et de l'arbitrage de l'action gouvernementale en cohérence avec le dispositif mis sur pied pour faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035.
A cet effet, ses programmes s'inscrivent dans la mise en œuvre opérationnelle et efficiente de la politique définie par le Président de la République.
S'agissant du domaine d'intervention du Premier Ministre, le décret N°91/282 du 14 juin 1991, confère au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, les attributions suivantes, sous réserve des pouvoirs dévolus par la constitution au Chef de l'Etat :
a- il est chargé, suivant l'orientation donnée par le Président de la République :
-de la conduite des affaires de la République ;
-de la fixation des grands objectifs gouvernementaux ;
-de l'impulsion, de l'animation, de la coordination et du contrôle des services de l'Etat ;
b- il veille à la réalisation des programmes d'action des ministères approuvés par lui et impartis aux chefs de départements ministériels ;
c- il coordonne la préparation des actes législatifs et réglementaires à soumettre à la sanction du Président de la République, les projets de loi à soumettre à l'Assemblée Nationale ;
d- il veille au respect de la légalité des décisions gouvernementales ;
e- il prépare les Conseils Ministériels et assure la publication des décisions desdits Conseils ;
Il préside les Conseils de Cabinet, les réunions interministérielles et tous les Comités et Conseils spéciaux à l'exception du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, du Conseil Supérieur de la Magistrature, du Comité Interministériel des Relations Internationales.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

null

3.1. BILAN TECHNIQUE

I. LE POINT GLOBAL DE L'EXECUTION DU PROGRAMME DES GRANDES REALISATIONS

Il faut dire à ce sujet que l'année 2019 a été la huitième année de mise en œuvre des projets inscrits dans l'agenda des Grandes Réalisations. Pendant cette période, le Gouvernement s'est employé à finaliser l'exécution des projets structurants de première génération. C'est ainsi que certains projets structurants de première génération ont pu être achevés.

Le développement des infrastructures étant une condition essentielle de l'émergence, le Gouvernement a, sur les très hautes directives du Président de la République, initié, poursuivi et finalisé de nombreux projets infrastructurels dans les domaines de la production de l'énergie (i) et de l'eau potable (ii), des équipements sportifs (iii), des transports (iv), de la mobilité urbaine et du logement (v) et des télécommunications (vi).

AMELIORATION DE L'OFFRE ENERGETIQUE

Le développement de la production d'énergie, visant à soutenir la politique industrielle et à satisfaire durablement la demande des ménages, s'est accéléré au cours du septennat 2011-2018. En effet, plusieurs projets ont été réalisés et parachevés, d'autres étant en cours de réalisation.

Projets achevés

a- Barrage hydroélectrique de Memve'ele

Le barrage d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele fait partie des grands projets structurants réalisés au cours du septennat 2011-2018. Il est situé à Nyabizan, petite bourgade de l'arrondissement de Ma'an, département de la Vallée du Ntem, Région du Sud, à 300 km de Yaoundé.

D'une capacité prévisionnelle de 211 MW, sa réception provisoire a été effectuée le 8 février 2018, après la mise en eau partielle le 15 août 2016.

La finalisation des travaux permettra à cette infrastructure de résorber le déficit énergétique sur le Réseau Interconnecté Sud, en remplacement du barrage obsolète de Song Loulou.

b- Barrage réservoir de Lom Pangar

Ce barrage est situé sur la rivière Lom, au nord de la ville de Bertoua dans la Région de l'Est du Cameroun.

L'usine de pied d'une capacité de 30 MW construite sur le barrage de Lom Pangar permettra de d'accroitre l'offre énergétique dans la Région de l'Est en particulier. De même, la construction du barrage de retenue a permis la régularisation du cours de la Sanaga, à travers l'injection de plus de 1000 m^3/s en amont de Song Loulou, ce qui a aussi permis d'augmenter la production d'Edéa en période d'étiage. En outre, cet ouvrage favorisera également l'aménagement de nouveaux sites en aval.

En effet, la retenue de Lom Pangar augmentera le débit régularisé de la Sanaga. Les deux ouvrages génèreront une production totale de 160 MW.

A ce jour, le barrage de retenue d'eau est entièrement réalisé, pendant que les travaux de construction de l'usine de pied se poursuivent.

c- Barrage hydroélectrique de Mekin

Le barrage hydroélectrique de Mekin est situé sur le fleuve Dja dans le département du Dja et Lobo, Région du Sud. Il s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan de Développement du Secteur de l'Électricité à l'Horizon 2035 (PDSE 2035), particulièrement dans l'évolution du Réseau Interconnecté Sud (RIS), du fait du développement des projets miniers et de l'accroissement de la population.

d- Centrale à Gaz de Kribi

La centrale à gaz de Kribi, située à Mpolongwe, à environ 9 km au nord-est de Kribi, couvre une

superficie totale de 16 ha. D'une capacité installée de 216 MW avec une ligne de transport de 225 Kv, elle est entrée en production en mai 2013.

Les travaux d'extension en cours devraient porter à 330 MW, la puissance de cette infrastructure qui contribuera à la réduction du déficit structurel de l'offre énergétique du pays

e- *Extension et modernisation de la raffinerie de la SONARA à Limbe*

Débutés en 2010, les travaux d'extension et de modernisation de la SONARA ont été réalisés à 90%. Ils visaient l'accroissement de la capacité de traitement (de 2 000 000 tonnes à 3 500 000 tonnes par an) et l'amélioration du profil technologique de cette structure, et permettront à la production d'électricité de passer de 9 à 16 MW.

Toutefois, il est regrettable de constater que le récent incendie survenu dans cette raffinerie est venu obérer cette perspective prometteuse. Toute chose qui nécessitera à terme une réhabilitation conséquente.

f- Station de traitement de gaz de Ndogpassi

Fruit du partenariat public-privé, entre la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) et l'entreprise Rodeo Developement LTD, l'unité de traitement de gaz naturel de Logbaba-Ndog-Passi a été inaugurée par le Chef de l'Etat le 15 novembre 2013 à Douala. Elle livre son combustible à 28 entreprises industrielles dans la capitale économique du Cameroun (Brasseries du Cameroun, Guinness Cameroon, Chococam, Cicam, Eneo Cameroon, etc).

Cette station représente un investissement d'un montant total d'environ 50 milliards de francs CFA, qui a généré 100 emplois directs, avec une production journalière d'environ 1,4 million de m3.

g- Construction d'une sphère de 1000 m3 de gaz domestique au dépôt Nsam de Yaoundé

Les travaux de construction sont achevés et la mise en service a été effectuée le 25 novembre 2016.

h- Construction d'une mini-centrale solaire à Mvomeka'a

Ce projet rentre dans la vision de renforcement de l'offre énergétique et de développement durable par le recours aux énergies renouvelables. Les travaux de la mini centrale de Mvomeka'a sont achevés et la Centrale a été mise en service en août 2015.

Projets en cours de réalisation

a- Le projet d'électrification à l'énergie solaire

Le Gouvernement a entrepris de réaliser depuis 2016, un projet d'électrification de 186 localités dans les 10 Régions financé, à hauteur de 16 milliards de francs CFA.

Dans ce cadre, en sus de la mini centrale solaire inaugurée à Mvomeka'a dans la Région du Sud, la première centrale photovoltaïque du Cameroun a été inaugurée le 29 novembre 2016 dans la localité de Ngang, département de la Mefou-et-Afamba.

La première phase de ce projet, qui touche à 59 sites en tout, bénéficiera à plus de 25000 ménages et contribuera à favoriser l'usage de l'énergie en milieu rural et enclavé. Au total, ce sont 12 MW qui seront respectivement produits dans chaque localité. Ce projet sera le tout premier de cette envergure à être conduit au Cameroun en matière de solaire. Il permettra

surtout au pays de diversifier son mix-énergétique dans lequel le solaire, l'éolien et la biomasse ne représentent actuellement qu'à peine 1% de la production globale.

La deuxième phase dudit projet, débutée en 2017, touchera 184 localités.

En outre, au cours de la période considérée, 270 lampadaires solaires sont en cours d'installation dans 11 localités des Régions du Centre et du Sud, en même temps que de mini-centrales solaires dans 04 localités, pour une capacité totale de 21,35 kw, sont en cours de construction.

Par ailleurs, 166 localités sont en cours de connexion à l'énergie photovoltaïque.

b- Construction d'un terminal à hydrocarbures dans la ville de Kribi

Cet ouvrage, d'une capacité annuelle de trois millions de tonnes de produits pétroliers et gaziers permettra au Cameroun de renforcer son potentiel de stockage, en vue de l'approvisionnement régulier du marché local. Les travaux y relatifs se poursuivent.

c- La construction du barrage hydroélectrique de Song Dong

Ce projet vise la construction d'un barrage hydroélectrique de 270 MW, à Song Dong, dans le *département* de la Sanaga Maritime, Région du Littoral pour un coût estimé de 375 milliards F CFA. Il entre dans le cadre du plan de développement du secteur de l'électricité.

Le Gouvernement a signé le 19 janvier 2015 à Yaoundé, avec la société Hydrochina International, un contrat commercial pour le développement de ce projet dans la Région du Centre. Ce barrage sera assorti d'une centrale hydroélectrique d'une capacité de 270 MW et de deux lignes d'évacuation d'énergie de 225 KW longues de 75 Km.

d- L'électrification de nouvelles localités dans les 10 Régions

Ce projet a déjà permis de produire et de commercialiser l'énergie électrique au profit de 4166 ménages.

Projets envisagés

a- La réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Song Loulou

Le Gouvernement projette de mobiliser 11 milliards de F CFA pour réhabiliter la centrale hydroélectrique de Song Loulou, la plus importante centrale hydroélectrique du Cameroun. Située à 150 km de Douala, ladite centrale a une capacité de 388 MW, pour un débit fluvial moyen annuel de 2 100 m^3/s et une capacité de la retenue de 10 Mm^3.

Inaugurée le 14 novembre 1981, la centrale hydroélectrique de Song Loulou présentait des fissures dues au vieillissement du matériel d'installation et de la dégradation des murs de soutènement du barrage.

b- Le projet de construction du barrage hydroélectrique « Nachtigal amont »

Le protocole d'accord de développement afférent au projet hydroélectrique de Nachtigal Amont, d'une capacité de 420 MW, est en cours de finalisation, ce qui permettra le lancement des travaux.

Situé sur le fleuve Sanaga à 65 km de Yaoundé, ce projet comprend la construction de barrages en béton compacté au rouleau (BCR), d'un canal usinier, d'une centrale hydroélectrique dotée de sept (07) groupes de 60 MW et d'une ligne d'évacuation d'énergie jusqu'à Yaoundé.

c- Le projet de Construction du barrage hydroélectrique du « Grand Eweng »

Ce barrage baptisé « **Grand Eweng** », coûtera 1500 milliards de francs CFA pour une capacité de production de 1800 mégawatts d'énergie au Cameroun à l'horizon 2025.

Situé sur le fleuve Sanaga près de la localité de Kan dans le département de la Sanaga Maritime et de Dibang dans le Nyong-et-Ekelle, ce projet vise la construction du quatrième plus grand barrage d'Afrique par la firme américaine Hydromine, qui entend y investir 3 milliards de dollars (1500 milliards de francs CFA).

Selon le chronogramme de cette société, le barrage Grand Eweng pourrait être réalisé d'ici à 2025. 14 milliards ont été engagées dans des études de faisabilité et les résultats sont déjà disponibles. Il est prévu, la signature du contrat d'achat de l'électricité qui sortira des 10 turbines de 180 MW de la centrale et la rétrocession de l'ouvrage à l'Etat du Cameroun après 30 ans d'exploitation.

d- Le projet de Construction du barrage hydroélectrique de la Menchum

Le Gouvernement a lancé la construction du barrage hydroélectrique de la Menchum, dans la Région du Nord-Ouest du pays. Ce barrage d'une capacité de production de 72 MW, coûtera environ 162,5 milliards de F CFA et sera réalisé par l'entreprise CWE sur la base d'un accord signé le 3 juin 2013.

Ce projet intègre une ligne d'évacuation d'énergie de 72 km entre la localité de Wum et la ville de Bamenda.

A date, les études APD sont pratiquement achevées, ainsi que l'évaluation des biens mis en cause par les travaux de construction.

e- La construction d'un réseau de pipelines de transport de produits pétroliers entre Limbé-Douala-Edéa-Yaoundé et Limbé-Bafoussam-Bamenda

Ce projet consiste en la construction d'un réseau de pipelines pour le transport des produits pétroliers entre Limbé-Douala-Edéa-Yaoundé, ainsi qu'entre Limbé-Bafoussam-Bamenda. A date, les études d'ingénierie de base sont achevées, ainsi que la première phase des études APD et le dialogue de pré-qualification.

Le bouclage du financement et les négociations d'accords sont amorcés.

f- La construction d'un dépôt pétrolier à Bakassi

Il s'agit d'une infrastructure d'une capacité de stockage de 15.000 m^3 de produits liquides, 6.000 m^3 de gasoil, 6.000 m^3 de super et 3.000 m^3 de pétrole lampant. L'étude de faisabilité y relative est bouclée et les dialogues de pré-qualification sont en cours.

L'ensemble des projets sus évoqués, dont certains sont achevés et d'autres en cours d'exécution, permettront à terme, permettront de résorber le déficit d'énergie électrique observé sur l'ensemble du territoire.

En effet, à travers les grands projets ainsi engagés, le Gouvernement a pris la pleine mesure du gap à combler pour asseoir l'émergence de notre pays à l'horizon 2035, afin de matérialiser la vision du Chef de l'Etat, qui a déclaré, le 15 novembre 2013 à Douala, lors de l'inauguration officielle de l'unité de traitement de gaz naturel de Logbaba-Ndogpassi, que « l'énergie est la reine de la bataille du développement et du progrès. Et cette bataille, nous allons la gagner ».

Il en va de même de l'objectif de réduction du déficit en eau potable.

-

RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Dans l'optique de l'augmentation de l'offre d'alimentation en eau potable en milieu urbain et rural, visant à satisfaire durablement la demande des entreprises et des ménages, plusieurs projets ont été réalisés, d'autres étant en cours de réalisation.

A- Projets achevés

a. L'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé à partir de la Mefou

Les travaux sont achevés à 100% et la station de l'usine de traitement injecte déjà 50 000 m^3 d'eau potable par jour dans le réseau depuis 2015.

b. L'alimentation en eau potable de 04 villes : Sangmélima, Kribi, Bamenda et Bafoussam

Les travaux sont exécutés à 90% à Sangmélima, 60% à Kribi, 55% à Bamenda et 90% à Bafoussam.

c. L'alimentation en eau potable de la ville de Douala à partir du fleuve Moungo à Yato

Le projet est terminé (première et deuxième phase), ce qui a induit un apport supplémentaire en eau potable de 150 000m^3/jour pour la ville de douala.

Projets en cours de réalisation

a- Réalisation de 3000 forages dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord

La premier tranche de ce projet qui concerne la réalisation 588 forages a démarré il y'a 10 mois et se poursuit normalement. Le taux d'exécution est estimé en ce jour à 40%.

b- Poursuite de la mise en œuvre du projet d'alimentation en eau potable de Yaoundé, Edéa, Bertoua et Ngaoundéré

Les travaux des lots 1 et 2 de la ville de Yaoundé sont achevés. Ils concernent la réhabilitation des stations de captage de la Mefou et de traitement des eaux de Nkolbisson, la réhabilitation de la conduite de transport d'eau pour la ville.

Quant à ceux du lot 3, ils sont en cours d'exécution et concernent la réhabilitation et l'extension du réseau tertiaire, secondaire et primaire de la ville de Yaoundé. Le taux d'avancement global des travaux est de 90%. Relativement aux trois autres villes, les travaux sont en cours de démarrage.

c- Réhabilitation et renforcement des réseaux d'approvisionnement en eau potable des villes de Sangmélima et d'Ebolowa dans les Régions du Sud

Les travaux sont en cours et cette réhabilitation apportera 7 000 m3 supplémentaire d'eau par jour.

d- Travaux d'extension de la station d'Akomnyada

Les travaux sont achevés et 55 000 m3 d'eau /jour supplémentaires sont injectés dans le réseau de Yaoundé depuis 2017.

e- Réhabilitation et renforcement des systèmes d'adduction d'eau potable dans 52 centres

Les travaux des tranche 1, 2, 3, 4 et 5 sont terminées et concerne 32 villes. Les tranches C1 et C2 sont en cours d'exécution

f- Projet d'adduction d'eau potable à Mokolo et dans le camp des réfugiés de Minawao dans l'Extrême-Nord

Les travaux sont terminés.

g- Réalisation des 900 forages et 19 adductions d'eau potable dans les 10 Régions du Pays

Les travaux sont en cours d'achèvement. 700 forages et 19 adductions d'eau potable sont déjà en exploitation.

h- Le projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural

Ce projet, réalisé dans quatre Régions (Sud, Nord-Ouest, Sud-Ouest et Ouest), est achevé et enregistre les résultats suivants :

- 95 systèmes d'alimentation en eau potable mis en service ;
- 326 blocs-latrines construits dans les lieux publics et 1332 latrines à fosse ventilée dans des parcelles privées.

-

B- Projets envisagés

1. L'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé à partir du fleuve Sanaga

Pour résorber le déficit de production en eau potable, évalué à environ 150 000 m^3/jour, le Gouvernement a engagé le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga à Batchenga, situé dans le département de la Lékié, Région du Centre.

D'une capacité de production de plus de 300 000 m3/jour, ce projet de grande envergure est principalement financé par la République Populaire de Chine et suivi par un Comité de Pilotage mis en place par le Premier ministre, Chef du Gouvernement.

Les études d'avant-projet détaillé dudit projet sont en cours d'achèvement, les travaux préliminaires ont été lancés et le bouclage du financement devrait permettre le début des travaux qui vont durer au moins 28 mois. C'est dire qu'au 1^{er} janvier 2020, Yaoundé et ses environs devraient recevoir de la Sanaga, un supplément de 300 000 m^3 d'eau par jour, extensible à 400 000 m^3/jour.

2. La construction des adductions d'eau dans 30 villes secondaires et/ou forages de 100 puits par Région

Ce projet entre dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique. Il bénéficie d'une partie du financement de 35 milliards de FCFA consenti par ECOBANK.

-

AMELIORATION DES INFRASTRUTURES ET DU SERVICE DES TRANSPORTS : ROUTIER, AERIEN, MARITIME ET FERROVIAIRE

-

La mobilité des personnes et des biens est restée une priorité du Gouvernement au cours de la période 2013-2019, à travers l'amélioration de l'offre en transport routier, et la fluidité du transport aérien avec l'apport de Camair-co. De même le transport maritime a connu une évolution notoire avec notamment la mise en service effective du port en eau profonde de Kribi et l'amélioration qualitative des services portuaires du port autonome de douala, tandis que les acquis du transport ferroviaire ont été consolidés en dépit des difficultés rencontrées au lendemain de l'accident ferroviaire d'Eseka.

1- Dans le secteur des transports routiers

Le réseau routier a été renforcé par la construction et la réhabilitation de routes bitumées, soit 1

430 km et 940 km respectivement ; la construction et la réhabilitation de 06 ouvrages de grande portée ; la construction et la réhabilitation de 1000 ouvrages de moyenne et petite portées ainsi que l'acquisition de 120 nouveaux engins de génie civil pour divers travaux, notamment en régie.

A cet égard, les principaux projets ci-après ont été réalisés :

- la construction de la route Ayos-Abong-Mbang-Bonis, d'une longueur de 191 km ;
- la construction du lot 1 : Obala-Batchenga (80 km) de la route Obala- Batchenga-Nkolessong-Bouam ;
- le bitumage du corridor Bamenda – Enugu, comprenant 03 lots suivants :
  - *route BachuoAkagbe – Mamfe-Ekok (83 km) ;*
  - *route Bamenda Batibo – Numba (64 km) ;*
  - *route Numba – BachuoAkagbe (52 km) ;*
- la construction de la route Foumban – Manki (40 km) ;
- la construction de la route Zoetele-Nkolyop (30 km) ;
- la construction de la route Garoua Boulai-Nandéké (80 km)-Mbéré-Ngaoundéré (254 km pour un montant global de 41 926 369 248 FCFA) ;
- l'aménagement de l'entrée Est de Douala (10,5 km) ;
- l'aménagement de l'entrée Ouest de Douala (13,09 km) ;
- la construction de la route Ndop – Kumbo (50,5 km) ;
- la construction de la route Djoum – Mintom (98,85 km) ;
- la construction de la route Kribi-Mboro (38,5 km, voie d'accès du port en eau profonde) ;
- la construction de la route Yaoundé-Olama (70 km).

Au niveau des ouvrages d'art, l'on peut relever, entre autres :

- la reconstruction du pont sur le Mayo Boul à Salak ;
- la construction du 2ème pont sur le Wouri à Douala ;
- la reconstruction du pont sur le Mayo Boula à Salak ;
- la construction d'un nouveau pont sur la Lokomo, axe Yokadouma – Moloundou ;
- la construction du pont sur la rivière Makombe à Madip.

Par ailleurs, les projets routiers ci-après sont en cours de réalisation :

- l'autoroute Yaoundé – Nsimalen, dont la section ras campagne est quasiment achevée ;
- l'autoroute Douala-Yaoundé (191 km), dont la phase 1 du projet (Yaoundé Bot-Makak), d'une longueur de 60 km, est en cours de construction pour un montant de FCFA 345, 8 milliards ;
- l'autoroute Edéa – Kribi, notamment le lot 1 : Kribi-Lolabé (43 km), d'un montant de 250 milliards HTVA ;
- la construction du lot 2 : Nkolssong-Nding (98 km) de la route Obala-Batchenga-Nkolssong-Bouam ;
- la construction du lot 3 : Nding-Mbgaba (40 km) de la route Obala-Batchenga-Nkolssong-Bouam ;
- la construction de la route Mengong-Sangmelima (74 km) ;
- la construction de la route Sangmelima-Bikoula (65 km) et Bikoula-Djoum (38 km) ;

- la construction de la route Mintom-Lélé (67,5 km) ;
- la construction de la route Lélé-Ntam et la bretelle Ntam-Mbalam (53 km) ;
- le désenclavement des bassins agricoles de l'Ouest, lot 1 : Mbouda-Batcham-Baleveng, Balessing-Batcham et Mbouda-Galim lot 2 : Bangangté-Foumbot et Foumbot-Bamndjing – Galim ;
- la construction de la route Manki-Pont de la Mapé (25,8 km) ;
- la construction de la route Batchenga-Ntui-Mankim-Yoko-Léna-Tibati (6 lots d'un linéaire total de 280,1 km).

Au rang des routes réhabilitées, l'on peut citer :

- le tronçon Loum – Nkongsamba – Pont du Nkam (68 km) ;
- certaines sections de la route Yaoundé – Bafoussam – Bamenda (102,4 km) ;
- le tronçon Ngaoundéré – Garoua (linéaire : 10 km de la falaise réhabilités + 09 ouvrages d'art élargis) ;
- le tronçon Ngaoundéré – Début de la Falaise (linéaire : 25 km réhabilités + entretien de la section fin de la falaise Garoua) ;
- le tronçon Figuil – Magada – Moutouroua (72 km) ;
- le tronçon Yaoundé – Mbalmayo – Ebolowa (65 km réhabilités et 71 km entretenus) ;
- la boucle du Dja (79 km).

D'autres projets de réhabilitation sont également en cours, à savoir :

- la route Maroua-Mora (61,43 km) ;
- la route Mora-Dabanga-Kousseri (205 km) ;
- la route Yaoundé-Ebebda-Kalong (63,75 km) ;
- la route Kalong-Tonga (67 km) ;
- la route Tonga-Bafoussam-Babadjou (110,24 km) ;
- la Ring Road :lot 1 : Kumbo-Nkambe-Ndu-Misaje ; lot 2 : Misaje-Sabonguida-frontière Nigéria ; lot 3 : Nkor-Lassin-Kamala-Misaje et le lot 4 :Misaje-Weh.

2- Dans le secteur du transport aérien

En ce qui concerne Camair-co

Après le vol inaugural du 26 mars 2012, le Gouvernement a pris les mesures suivantes :

- l'acquisition, la rétrocession et la mise en exploitation de deux (02) aéronefs de type MA 60 ;
- l'acquisition de deux (02) aéronefs Boeing 737-700 NG auprès de la société Aviation Capital Group ;
- la réouverture des dessertes intérieures dans les villes de Yaoundé, Douala, Garoua, Maroua-Salak, Ngaoundéré, Bafoussam–Bamougoum et Bamenda.

Pour ce qui est des Aéroports du Cameroun (ADC), l'on peut retenir les réalisations ci-après :

- la construction des clôtures de sûreté des aéroports internationaux de Yaoundé-Nsimalen et de Douala, dans le cadre du projet Régional de Sûreté et de Sécurité de l'Aviation civile ;
- la réhabilitation des chaussées aéronautiques à l'aéroport international de Douala, en

vue de sa certification.

- la poursuite du Programme de Réhabilitation et de modernisation des Aéroports, notamment ceux de Maroua-Salak, de Garoua, de Douala et de Bafoussam–Bamougoum.

En ce qui concerne la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), le Gouvernement a entrepris :

- la construction du poste d'inspection et de filtrage à l'aéroport de Maroua-salak ainsi que l'aménagement d'une zone de tri-bagages ;
- la mise en service de trois (03) stations automatiques de Météorologie aéronautique dans les aéroport de Maroua-salak, de Bamenda et Bafoussam-Bamougoum ;
- le démarrage des travaux de construction d'un complexe abritant le siège de la CCAA à Nsimalen.

3- Dans le secteur du transport maritime

Le développement de l'activité portuaire occupe une place de choix dans la stratégie du Gouvernement, en raison notamment de :

- la position stratégique du Cameroun dans le Golf de Guinée, avec l'accès direct à la mer ;
- l'intérêt grandissant des pays de l'hinterland à utiliser les ports, corridors et pipelines camerounais pour le transit de leurs marchandises et produits pétroliers.

Dans cette veine, le Gouvernement a engagé la modernisation du port de Douala et le développement des infrastructures portuaires du Port en Eau Profonde de Kribi. De même, la réflexion est en cours en vue de l'opérationnalisation du Port en Eau Profonde de Limbé ainsi que la viabilisation du Port fluvial de Garoua.

Plus spécifiquement, les actions suivantes ont été menées :

a- la modernisation du Port de Douala

L'on peut citer, entre autres : l'amélioration de la qualité des services offerts ; l'acquisition d'une drague de capacité supérieure de 2 500 m^3 ; l'enlèvement des épaves des navires ; le drapage des pieds de quai des darses et des plans d'eau ; la reconstruction du Duc d'Albe pétrolier ; la sécurisation physique du port de Douala/Bonaberi ; l'adduction en eau.

Il en est de même de l'aménagement de la voirie pour faciliter la fluidité dans le port ; la création d'une zone de contournement en zone navale de Douala ; la réhabilitation de la route d'accès Chantier naval – Base Elf ; la construction des aires d'attente des camions et des zones de stockage en zone navale ; l'arrivage de nouveaux pilotis ; les projets d'électrification ; la construction d'une barrière avec vidéo surveillance ; la modernisation du Port de pêche ; la modernisation du terminal fruitier, etc.

Par ailleurs, le PAD a acquis un troisième portique pour booster les cadences de traitement des navires. En outre, de nouveaux tarifs sont applicables au port de Douala depuis le 1er janvier 2018dans la logique de modernisation et d'amélioration de la compétitivité de la place portuaire de Douala.

b- la construction du Port en Eau Profonde de Kribi

Situé à Lolabé par Kribi, le Port en Eau Profonde de Kribi (PAK) a vu les travaux de sa première phase (terminal à conteneurs et terminal polyvalent) achevés en 2014 et réceptionnés en avril 2015 dans la cadre d'un contrat global « clés en mains » qui comprend :

- une digue de protection du port d'une longueur d'environ 1 355 m ;
- les dragages des aires de manœuvre et de navigation (chenal d'accès et du cercle d'évitage des navires) ;
- un mur de quai colinéaire d'une longueur totale d'environ 615 m, répartie en un terminal polyvalent avec un linéaire de quai d'environ 265 m, pour une capacité de trafic d'environ 1,2 million de tonnes par an et un terminal à conteneurs d'environ 350 m de longueur de quai, pour une capacité d'environ 350 000 EVP (équivalent vingt pieds) ;
- la réalisation des remblais nécessaires derrière le mur de quai ;
- la réalisation des couches de base et des revêtements des voies de circulation intérieure et des terre-pleins d'entreposage des marchandises ;
- la construction des bâtiments, magasins et autres superstructures ;
- la fourniture des équipements nécessaires au démarrage de l'exploitation du port (portiques de quai, portiques de parc, reach stacker, élévateurs de vides, remorqueurs, informatique…).

Au cours de la période sous revue, le Gouvernement a également entrepris, les actions suivantes :

- 2011 : Signature du contrat de financement avec la CHINA EXPORT IMPORT BANK (CEXIM) ;
- 2011-2015 : Construction du port (1ère phase) et sélection des concessionnaires des terminaux ;
- 2016 : Mise en place des organes sociaux ;
- 2017 : Préparation de la mise en exploitation (mise en place de l'organisation et des procédures, recrutement et formation du personnel, finalisation des négociations de contrats de concession, etc.) ;
- 2018 : Démarrage officiel des activités commerciales du Port.

A date, le Port Autonome de Kribi, qui est un hub de référence et d'envergure internationale dans le Golfe de Guinée, a enregistré plus de 650 escales de navires de différentes tailles.

La deuxième phase des travaux quant à elle, qui s'étalera sur une durée de cinq ans consistera en :

- l'aménagement des terminaux spécifiques notamment pour les minerais de fer (2 millions de tonnes par an), les terminaux aluminium (60 à 350 000 tonnes par an), les hydrocarbures (335 000 tonnes par an), le gaz naturel liquéfié.
- le rallongement de la digue de protection d'une longueur d'environ 675 ml, avec modification du couronnement pour la rendre accessible tout le long de la digue depuis l'enracinement ;
- la construction d'un terminal à conteneurs d'une capacité de 700 000 EVP par an (EVP = conteneurs équivalent 20 pieds) avec un linéaire de quai d'environ 715 ml pour une profondeur de -16m, pouvant traiter simultanément un navire de 100 000 tonnes et un navire de 70 000 tonnes ;
- l'aménagement d'une surface de stockage d'environ 370 000 m^2 de terre-pleins et des bâtiments ;

- l'acquisition des équipements portuaires, de quais et de parcs (portiques de quai sur rails ; portiques de parc sur pneumatiques (RTG) ; etc.) en quantité trois fois plus importantes qu'en phase 1.

c- Construction du Port en Eau Profonde de Limbe

Ce port aura pour vocation d'accroître les échanges entre le Nigéria et le Cameroun et d'éclater le trafic entre l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les Termes de Référence de l'étude de faisabilité de ce port ont déjà été finalisés par l'Autorité Portuaire Nationale sur le site de Ngeme, pour un coût des travaux estimé à plus de 400 milliards Fcfa et un trafic prévisionnel de 200 000 conteneurs par an.

4- Dans le secteur du transport ferroviaire

Le Gouvernement a adopté un Plan Directeur Ferroviaire National (PDFN) en 2012, dans le but de booster ce secteur qui n'a pas connu un développement significatif depuis la chute de l'ex-REGIFERCAM.

Ce plan comporte 32 nouvelles lignes de chemin de fer. Parmi ces lignes, les itinéraires suivants sont prioritaires dans le court et le moyen termes :

- Mbalam-Kribi (516 km) ;
- Edéa-Kribi (140 km) ;
- Douala–Limbé (72 km) ;
- Ngaoundéré-Douala (907 km);
- Douala-Wum (350 km);
- Mbanga-Kumba (21,3 km) ;
- Ngaoundéré-Kousseri (681,5 km);
- Bertoua-Gamboula (182 km) ;
- Mora-frontière du Nigéria (35 km) ;
- Bafoussam-Foumban (69 km) ;
- Bamenda-Jakiri (75 km) ;
- Mintom-Ngoyla (119km).

Les études détaillées relatives aux itinéraires Douala-Limbé et Edea-Kribi-Lolabe sont en cours de finalisation.

Dans le même temps des discussions sont en cours avec la République du Tchad pour l'extension du réseau ferroviaire national jusqu'à Moundou, à partir de Ngaoundéré.

Parallèlement à ces projets de développement, la réhabilitation et la mise à niveau du réseau existant se poursuit. Le tronçon Batchenga-Ka'a (175 km) a été renouvelé, tout comme la ligne Douala-Yaoundé.

Concernant le matériel roulant, le Gouvernement a acquis 6 locomotives et 55 nouvelles voitures pour le transport des passagers. Ces acquisitions ont permis la mise en service de l'Intercity pour fluidifier le trafic entre Douala et Yaoundé

Par ailleurs le Gouvernement s'active actuellement pour l'acquisition d'un nouveau matériel pour le transport des voyageurs, dont 9 locomotives et 5 modules autorails.

Le Gouvernement a également entrepris de relire les contrats de CAMRAIL, au regard de son implication dans l'accident survenu à Eseka, afin d'assurer davantage de sécurité aux citoyens

dans le transport ferroviaire.

5- Dans le domaine de la météorologie

La densification du réseau météorologique national, à travers notamment :

- l'aménagement des plateformes et l'installation de 20 stations météorologiques automatiques, issues du don japonais ;
- l'aménagement de certaines stations météorologiques dans l'ensemble du territoire national (Banyo, Batouri, Yaoundé-ville, Bafia, etc.,).
- la modernisation du système de collecte et de traitement des données météorologiques ;
- la numérisation des archives météorologiques est en cours.

Par ailleurs, le Gouvernement a redynamisé l'activité météorologique à travers notamment :

- le recrutement direct de 30 agents techniques adjoints de la Météorologie en 2013 ;
- l'accueil par le Cameroun du siège du Centre d'Applications et de Prévisions Climatiques de l'Afrique Centrale (CAPC-AC) logé dans le bâtiment construit à douala.

-

L'AMELIORATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE LA MOBILITE URBAINE ET DE L'HABITAT SOCIAL

Les réalisations du Gouvernement dans ce secteur ont eu pour crédo l'amélioration du cadre de vie des populations, à travers la poursuite des travaux de désenclavement des quartiers, le développement des transports publics et des services sociaux de base. De même, l'offre en logements sociaux décents s'est accrue.

1- L'amélioration de la mobilité urbaine

Les projets ci-après ont été réalisés dans l'optique de développer les voiries urbaines, à travers notamment :

- l'aménagement de l'entrée Est de la ville de Douala (19.2 km, phase 1) ;
- le construction de l'autoroute Yaoundé – Nsimalen (section ras campagne, d'un linéaire de 10,8 km, taux d'avancement des travaux 90%) – (section urbain, les études sont achevées) ;
- la réhabilitation des voiries de la ville de Buéa (45 km), réalisée en prélude au Cinquantenaire de la Réunification ;
- la réhabilitation et la mise en place de l'éclairage public des voiries secondaires des villes de Yaoundé et Douala pour un linéaire de 113,88 km ;
- la construction de 17,4 km de voies d'accès et de 60 000 m^2 de parkings et d'espaces verts autour du Stade Omnisports de Limbé en prélude à la CAN féminine 2016 ;
- la construction de 240 points d'éclairage public, de 60 forages et l'aménagement de 17 362 m2 de places et d'espaces publics à Bafoussam, Bertoua et Garoua ;
- la construction des voies d'accès et des parkings autour du nouveau stade d'Olembé à Yaoundé dans la perspective de la CAN 2021.

2- La construction des logements sociaux

Le Gouvernement a mis en place un vaste programme de construction de 10 000 logements sociaux dans les principales villes du pays. Celui-ci se décompose en la construction de :

- 4500 logements à Douala ;
- 4500 logements à Yaoundé ;

- 50 logements à Kribi ;
- 50 logements à Limbé ;
- 50 logements à Edéa ;
- 150 logements dans les villes universitaires de Dschang, Bangangté et Soa ;
- 300 logements dans six chefs-lieux de Département.

A ce jour, plus de 1250 logements ont été construits, dont 650 à Douala et 600 à Yaoundé. Parallèlement, 400 autres logements sont en cours de finition à Yaoundé et Douala. Les travaux sur les autres sites sont en cours.

LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES POSTAUX ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

Conformément à la vision du Président de la République, l'action du Gouvernement dans ce secteur clef de l'économie au cours de la période considérée, a eu pour objectifs principaux : la promotion de l'accès de tous les citoyens aux moyens de télécommunications de base, la mise en place de services postaux modernes et la vulgarisation des TIC dans l'optique de réduire la fracture numérique et de poser les jalons d'une société de l'information et de développement de l'économie numérique dans un environnement plus sécurisé.

1- La redynamisation et la modernisation du secteur postal

Le Gouvernement a entrepris de moderniser l'outil de production de la *Cameroon Postal Services* (CAMPOST), à travers le *projet e-post* qui a permis de déployer 710,258 km de fibre optique sur l'étendue du territoire national, en vue de l'interconnexion des bureaux de poste et d'offrir aux usagers de nouveaux de types de services correspondant aux standards internationaux.

Au-delà des services innovants, à l'instar du commerce électronique (gestion en ligne des colis postaux), les applications du projet e-post permettent d'améliorer la sécurité du service postal, à travers un réseau de vidéosurveillance et l'hébergement des applications gouvernementales, dans le cadre de la mise en œuvre de la gouvernance électronique.

2- La sécurisation des réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information

Une infrastructure à clé publique a été mise en place dans le but de sécuriser les télécommunications et de protéger les communications électroniques des citoyens.

A ce jour, cet outil permet notamment :

- d'effectuer des paiements en ligne (à l'instar du Guichet Unique des Opérations du Commerce Extérieur- GUCE) ;
- de procéder à la passation des marchés publics en ligne avec le Ministère des marchés publics ;
- d'effectuer des déclarations et de paiements de nature fiscale et sociale auprès du Trésor public et de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- de développer et vulgariser les télépaiements.

3- Le développement des infrastructures de communications électroniques

Le Gouvernement a mis en œuvre une politique de développement du numérique, à travers la réalisation des infrastructures large bande, qui garantissent un accès haut débit sur l'ensemble

du territoire et très haut débit pour certaines zones prioritaires. L'objectif étant d'accroitre l'intensité numérique des entreprises et des citoyens, et d'améliorer la connectivité avec les autres pays.

Dans ce domaine, les réalisations majeures concernent, notamment :

§ ***le renforcement de l'accès aux autoroutes de l'information et de la communication, par la construction de plusieurs points d'atterrissement de câbles sous-marins à fibre optique :***

Le câble sous-marin à fibre optique constitue une ressource essentielle pour la fourniture des services de télécommunications, en particulier l'internet.

Avant le 1er juillet 2015, le Cameroun ne disposait que d'un seul câble sous-marin, le SAT3, mis en service en 2002. Cette infrastructure ne pouvant plus répondre aux besoins et ambitions en capacités du Cameroun et de la sous-région, le Gouvernement a entrepris la diversification de l'accès au haut débit à l'international et de la sécurisation du câble SAT3.

A ce jour, un deuxième câble a été mis en exploitation. Il s'agit du WACS (*West AfricaCable System* du groupe MTN) dont le point d'atterrissement est situé à Limbé dans la Région du Sud-Ouest. Sont en cours, la finalisation des projets relatifs aux câbles ACE (*AfricanCoast to Europe*) et *Main One* dont les points d'atterrissement est déjà construit à Kribi, ainsi que sur la construction d'un câble sous-marin à fibre optique reliant le Cameroun au Brésil, initié par la CAMTEL en partenariat avec l'entreprise CHINA UNICOM pour un coût total de 280 milliards de FCFA.

§ **l'extension de la dorsale nationale à fibre optique, dans le cadre de la poursuite du maillage de l'ensemble du territoire**.

Le Gouvernement a signé avec EXIMBANK-Chine, un accord de prêt d'un montant d'environ 41, 040 milliards de FCFA, pour le financement du projet d'extension du Backbone national à fibre optique. Ce projet vise la pose de 3 900 km de fibre optique supplémentaire au linéaire de 5 141 km dont disposait le Cameroun. Cette première phase a permis de construire une dorsale nationale de 3200 km de fibre optique reliant le Cameroun au câble sous-marin SAT 3 et au Tchad.

Par ailleurs, l'extension de la couverture du réseau de fibre optique aux chefs-lieux de Régions et autres centres urbains s'est poursuivie avec la construction des boucles optiques métropolitaines, afin de faciliter l'accès des populations à internet. Il s'agit de Douala (51 km de linéaire), Yaoundé (60 km), Maroua (37 km), Limbé (36 km), Bafoussam (17 km), Bamenda (27 km), Bertoua (14 km), Ngaoundéré (26 km), Garoua (18 km) et Ebolowa (12 km).

En outre, plusieurs hôtels de Postes ont été réhabilités, à l'instar de celui de NKWEN-BAMENDA, dont le coût des travaux s'élève à 300 millions de FCFA.

4- La construction et l'équipement des Télécentres Communautaires Polyvalents.

Entre 2011 et 2016, le Gouvernement a investi 2 791 338 216 F CFA pour la construction et l'équipement de plus de 150 Télécentres dans 150 localités des dix Régions du pays. Ces centres ont pour but de faciliter l'accès des populations des zones rurales et périurbaines reculées aux services de communications, informatiques et audiovisuels à des prix abordables.

II. LANCEMENT DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL SPECIAL JEUNES

Sur Très Hautes Instructions du Président de la République, le Chef du Gouvernement a mis sur pied, par décret n° 2017/0465/PM du 08 février 2017, le Comité de Suivi de la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes (PTS-Jeunes). Ce programme gouvernemental d'insertion socio-professionnelle, censé mobiliser sur trois (03) ans 1 500 000 jeunes (entreprenariat et réarmement moral), est en effet doté d'une enveloppe de **102.529.950.000 FCFA**.

Dans le cadre de l'opérationnalisation du PTS-Jeunes au courant de l'exercice 2019 et en droite ligne avec les orientations du PM/CG contenu dans sa correspondance n° B70/1-18/SG/PM du 3 avril 2019, **659** projets de jeunes ont été financés à hauteur de **500 000 000 FCFA**.

Ce financement a permis de créer **1 948 emplois** directs répartis dans 9 des 10 Régions du Cameroun.

III. L'ACCELERATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE (PLANUT)

Le PLANUT annoncé par le CHEF DE L'ETAT dans son message à la nation à l'occasion de la fin d'année 2013 s'est matérialisé lors d'un conseil ministériel tenu au palais de l'unité le 09 décembre 2014.

Ce plan massif d'investissements, soutenu par le secteur bancaire, couvre dix (10) secteurs de concentration, à savoir : l'agriculture, l'élevage, l'aménagement urbain, l'habitat, l'eau, l'énergie, la santé, la sécurité, les routes et l'aménagement du territoire.

Il convient de souligner qu'après des débuts relativement difficiles, liés notamment à l'absence d'études techniques pour plusieurs projets et à des contraintes inhérentes à la mobilisation des financements, ce Plan a désormais atteint sa vitesse de croisière.

Au terme de l'exercice budgétaire 2019, les marchés déjà passés dans le cadre du PLANUT s'élèvent au total à **817.614.756.464 francs CFA**.

Le bilan de l'exécution des différentes composantes dudit Plan se présente comme suit, au terme de l'année 2019.

S'agissant du volet ***habitat***, à l'exception des chantiers de Buea et Bamenda qui sont toujours à l'arrêt en raison du contexte sécuritaire qui prévaut dans ces Régions, le taux d'avancement des travaux de construction des logements sociaux et équipements socio-éducatifs se présente de la manière suivante : **Ebolowa (100%)** ; **Ngaoundéré (100%) ; Bafoussam (75%) ; Bertoua (80%) ; Maroua (80%) ; Garoua (85%).** A ce jour, il y a lieu de relever l'appui supplémentaire du Chef du Gouvernement qui a instruit la prise en charge du carrelage de l'ensemble de ses logements à hauteur de **515 689 120 FCFA**. Par ailleurs, les travaux de raccordement des sites de construction des logements sociaux, aux réseaux des concessionnaires ENEO, CAMWATER et CAMTEL sont en cours.

Dans le domaine de la ***santé****,* les travaux se poursuivent sur les chantiers de réhabilitation des infrastructures et de relèvement des plateaux techniques des Hôpitaux Généraux de Yaoundé et de Douala (HGY et HGD), ainsi que du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Yaoundé ainsi que les 08 centres régionaux hospitaliers. Les taux respectifs d'avancement des travaux sont les suivants : **HGY 98%, HGD 99%, CHUY 52%.** Plusieurs unités et services réhabilités ont déjà été rétrocédés à ces formations hospitalières. Le coût de ces travaux de réhabilitation est évalué à **17 974 886 601 FCFA**. A ce jour, **14 023 523 769 FCFA** ont déjà été consommés dans ce cadre.

En outre, l'acquisition des équipements biomédicaux est en cours d'installation principalement dans les deux hôpitaux généraux.

En ce qui concerne les Centres Hospitaliers Régionaux, l'état d'avancement des travaux se présente comme suit : **Ebolowa 88%, Bafoussam 52%, Ngaoundéré 40%, Garoua 42%, Maroua 23%, Bertoua 35%**. Le coût global de ces travaux est évalué à **74 535 733 599 FCFA**. A date. En raison du contexte sécuritaire qui prévaut dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les travaux de construction des Centres hospitaliers y afférents ont été suspendus.

Dans le volet de ***l'élevage***, les travaux de construction de l'abattoir et de l'entrepôt frigorifique de Ngaoundéré sont achevés et réceptionnés. Il en est de même de la construction des entrepôts frigorifiques de Yaoundé, Kribi et Ebolowa. Ces ouvrages ont été rétrocédés à la SODEPA et sont déjà opérationnels. Les diligences relatives à la maturation des projets de la phase 2 du PLANUT/MINEPIA sont en cours.

Dans le domaine de ***l'aménagement du territoire,*** le MINEPAT a déjà identifié et mis en études, **7329 hectares** de périmètres hydro-agricoles supplémentaires au cours de l'exercice 2019, portant ainsi le total ces surfaces à **90.433 hectares** sur les **120 000 hectares** attendus.

Les travaux en cours d'exécution dans la Région de l'Extrême-Nord portent sur une superficie de 12 346 hectares, répartie en 4 lots dans les Arrondissements de Zina, Logone-Birni, Makary et Goulfey, pour un montant global de **43,26 milliards de FCFA** (travaux et maîtrise d'œuvre). Des avancées significatives ont été enregistrées sur les chantiers de Zina et Makary où les taux d'exécution physique respectifs de 19,3 et 5% en décembre 2018, sont passés à **36%** et **68%** en décembre 2019.

Les travaux réalisés dans les localités de Logone-Birni (34%) et Goulfey (37%) n'ont pas connu d'évolutions notoires, en raison de la démobilisation de la Maîtrise d'Œuvre pour défaut de paiement de ses décomptes. Des mesures spécifiques ont été prises par le Maître d'Ouvrage (MINEPAT) pour la reprise et la finalisation de travaux en question au cours de l'exercice 2020.

S'agissant de la **construction et de l'aménagement des ouvrages de retenue d'eau**, les entreprises sont en cours d'installation dans les localités concernées de la Région de l'Extrême-Nord, à savoir : Mizil, Adatz, Soukkoungo, Maboudji, Tchévi et Manguirlda. Ces travaux évalués à **10 599 661 969 FCFA**, débuteront en janvier 2020, compte tenu de la forte pluviométrie enregistrée dans la Région.

Les travaux en cours sur le terrain concernent la réhabilitation de la retenue d'eau de Ouazzang, dont le taux d'exécution est de **35,49%** en décembre 2019.

Par ailleurs, il convient de signaler que des études en vue de la réhabilitation du barrage de

Mokolo sont rendues en phase d'APS. Elles seront finalisées au premier trimestre de l'année 2020.

Dans la Région du Nord, des études ont été engagées pour la construction de 16 retenues d'eau. Elles seront disponibles au courant de l'année 2020. Par contre, le processus de contractualisation de l'entreprise devant effectuer les travaux réhabilitation du barrage de Chidiffi est bien avancé.

Relativement à la création des agropoles, les marchés de fourniture d'intrants et d'équipements pour l'agropole de production de maïs de Nyamboya ont été exécutés avec satisfaction. Ces apports devront permettre d'accroitre les capacités de production de cet agropole à 6000 tonnes de maïs par an. Pour les agropoles de production de viande bovine de Meïganga et Banyo, les travaux se poursuivent. Ils visent à terme une production cumulée de 11 950 têtes de bétail par an. Le coût de l'investissement global est de **2 440 659 136 FCFA**.

Dans le domaine de la **Sécurité**, relativement à la Gendarmerie Nationale, 31 postes de gendarmerie ont été réceptionnés sur les 46 programmés. Les seize (16) véhicules destinés aux postes de gendarmerie construits dans les villes de Yaoundé et de Douala ont été réceptionnés et l'équipement de ces postes en matériels de bureau se poursuit au fur et à mesure que les postes sont réceptionnés.

S'agissant du volet Délégation Générale de la Sécurité Nationale, à date, 12 postes frontières ont été réceptionnés, 14 postes sont en cours d'achèvement et 04 postes connaissent un taux d'exécution inférieur à 25%. Trois (03) hôtels de police ont été réceptionnés (Ekounou, Tsinga et Ecole de Police) sur les douze prévus. Six (06) hôtels de police sont en cours de d'achèvement, dont l'hôtel de police d'Odza à Yaoundé qui est en attente de réception provisoire.

Dans le volet **aménagement urbain**, les travaux de réhabilitation des voiries effectués dans les villes de Yaoundé et Douala au titre de la phase I (réhabilitations légères) sont achevés et ont été réceptionnés depuis 2018, pour un linéaire total de 32, 411 Km. Il convient de rappeler que ces travaux ont fait l'objet d'une convention de financement signée entre le MINEPAT et BGFI BANK pour un montant de 100 milliards de FCFA. Ce financement a finalement été clôturé par BGFI à 39,4 milliards de FCFA.

En ce qui concerne la phase II (réhabilitations lourdes), 16 marchés ont été signés pour la réalisation des travaux de réhabilitation d'un linéaire total de **73, 317 Km**, dont 37,118 Km à Yaoundé et 36,199 Km à Douala. Le taux moyen d'exécution de cette seconde phase est de **60%**.

Dans le domaine des **routes de désenclavement des bassins agro-pastoraux**, Au cours de l'exercice 2019, on a enregistré une accélération du rythme d'exécution de certains chantiers en raison du paiement de plusieurs arriérés. C'est le cas des chantiers **MAROUA – BOGO (48%), DOUALA – BONEPOUPA (26%), BONEPOUPA – YABASSI (36%), MANDJOU – AKOKAN(42%), AKOKAN – BATOURI(33%)**.

Des situations spécifiques sont à relever pour les autres chantiers engagés, à savoir :

- **Soa – Esse – Awae** : le marché a été résilié le 08 octobre 2019 pour défaillance de l'entreprise ATIDOLF NIGERIA LIMITED. Les diligences relatives à la réattribution de ces

travaux suivant la procédure de gré à gré sont en cours ;

- **Kumba – Ekondo Titi** : ces travaux ont été suspendus en raison du contexte sécuritaire qui prévaut dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- **Ngaoundéré – Paro** : le marché a récemment été attribué à l'entreprise CHINA STATE et l'installation de chantier est en cours. Le taux d'exécution physique est de 2%.
- **Foumban-Koumpamatapit – limite Ouest/Nord-Ouest** : les travaux sont évalués à 6%. Il convient de signaler que le paiement du décompte d'avance de démarrage de l'entreprise adjudicataire des travaux (SOROUBAT) a été effectué partiellement en raison de l'absence de couverture budgétaire en 2019.

Quant aux autres axes routiers de la tranche ferme, les études d'avant-projet détaillé sont réceptionnées. Des recadrages techniques sont en cours en vue de baisser les coûts des projets **Sangmelima – Olounou –Oveng** ; **Babungo - Oku – Nkor (Noni)** et **Guidjiba** - **Taparé** . Le MINTP poursuit parallèlement les études techniques concernant les 10 tronçons routiers de la tranche conditionnelle.

L'achèvement des travaux dans le cadre de ce volet du PLANUT reste largement tributaire du paiement des décomptes en instance à la Paierie Spécialisée auprès du MINTP. A ce jour, 187 décomptes ont déjà fait l'objet de paiement pour un montant total de 92,28 milliards de FCFA TTC. Le montant des décomptes en instance de paiement s'élève à **18,5 milliards de FCFA TTC** (soit 66 décomptes en attente de paiement).

Dans le domaine de l'**agriculture**, les études techniques et architecturales relatives au projet de construction et d'équipement d'un complexe de stockage et de conditionnement de 5000 tonnes de semences de maïs dans la localité de Batchenga sont en cours de finalisation. Il en est de même des études afférentes à la construction de six (06) grands marchés de ravitaillement dans les localités de Ngong, Mamfé, Dibombari, Gasawa Obala et Foumbot. Ces études sont réalisées par le Groupement INTEGC- PRISMA-BUBAN NGU-NEW AFRICA.

Des investissements importants continuent d'être effectués en direction des agro-industries soutenues dans le cadre du PLANUT. Pour mémoire, des marchés relatifs à l'acquisition des engrais, des produits phytosanitaires et autres engins de génie civil ont été réceptionnés par la SEMRY (363.052.000 FCFA), l'UNVDA (1.468.875.593 FCFA), la CDC (737.244.000 FCFA), la SODECAO (2 600 000 000) et la Confédération Nationale de Producteurs de Coton (1 400 000 000 FCFA).

Relativement au secteur de **l'eau**, **806** forages sur les 900 prévus dans les Régions autres que le Nord-Ouest sont fonctionnels, ainsi que les 19 mini adductions d'eau potable de la Région du Nord-Ouest. Pour ce qui est de la construction de 3000 forages dans les trois Régions septentrionales, une première tranche qui couvre 588 forages est cours d'exécution. A date, **440** de ces forages sont construits et fonctionnels.

Au titre de l'exercice 2019, un montant de quatre (04) milliards de FCFA a été inscrit au BIP du MINEE pour la poursuite des travaux de construction des 2412 forages résiduels du PLANUT dans les Régions septentrionales. Sur la base de ces inscriptions budgétaires, des marchés relatifs à la construction de **469 forages** ont récemment été signés par le MINEE. Les travaux y afférents viennent de démarrer sur le terrain.

PERSPECTIVES 2020

En guise de perspectives pour la mise en œuvre du PLANUT au titre de l'exercice 2020, l'accent sera essentiellement mis sur la poursuite et la finalisation des travaux de construction de certaines infrastructures et la mobilisation des financements nécessaires à réalisation de certains projets. Il s'agira, pour les volets :

Ø **santé** :

· de finaliser les travaux relèvement des plateaux techniques des Hôpitaux généraux de Yaoundé et de Douala,

· de finaliser les travaux de réhabilitation des infrastructures et de relèvement des plateaux techniques du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé ;

· d'achever les travaux de construction des CHR d'Ebolowa et Bafoussam et d'assurer leur mise en service ;

· d'achever les travaux de construction des CHR de Garoua, Maroua, Bertoua et Ngaoundéré ;

Ø **habitat** : de finaliser les travaux de construction de 600 logements et équipements socioculturels associés sur l'ensemble des sites, à l'exception du Nord-ouest et du Sud-ouest ;

Ø **voiries** : de finaliser les travaux de réhabilitation de voiries des villes de Yaoundé et Douala et de mobiliser le financement complémentaire de **28,5 milliards de FCFA** ;

Ø **routes de désenclavement des bassins de production** :

· de finaliser les travaux de construction des axes Douala – Bonépoupa -Yabassi ; Maroua - Bogo ; Mandjou –Akokan – Bertoua ;

· de poursuivre les travaux de construction des axes Soa - Esse – Awae ; Ngaoundéré - Paro et Foumban – Koumpamatapit – limite Ouest/Nord-Ouest ;

· d'engager les travaux de construction des axes Sangmelima – Olounou - Oveng ; Guidjiba - Taparé et Babungo Oku-Nkor Noni ;

Ø **agriculture** :

· de finaliser le processus d'appui aux agro-industries ;

· d'engager les travaux de construction des grands marchés de ravitaillement et du complexe de stockage et de conditionnement des semences de maïs de Batchenga ;

Ø **aménagement du territoire** : de poursuivre les travaux d'aménagement des périmètres hydro-agricoles et de construction des ouvrages de retenue d'eau dans les régions septentrionales ;

Ø **élevage** : de finaliser le processus de maturation technique et financière de la phase 2 du volet élevage du PLANUT ;

Ø **eau**: de finaliser les travaux de construction des 2412 forages résiduels dans les Régions septentrionales ;

Ø **sécurité** : de finaliser les travaux de construction des hôtels et postes de police et de gendarmerie en cours.

-

IV. LA FINALISATION DES TRAVAUX PREPARATOIRES A LA COUPE

D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN) DE FOOTBALL « CAMEROUN 2021 » :

Dans la perspective de l'augmentation de l'offre d'infrastructures sportives en général, et de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) masculine en 2021 en particulier, plusieurs infrastructures sportives ont été réhabilités et construites, d'autres étant en cours d'achèvement.

a- Site de Yaoundé

S'agissant des infrastructures sportives, avec la reprise par l'entreprise MAGIL des travaux du complexe sportif d'Olembe, le niveau d'avancement des travaux est le suivant :

- Les travaux du **stade principal de compétition de 60 000 places assises couvert** sont avancés à 79%. Les travaux de béton et de couverture sont achevés, les finitions sont en cours, les sièges sont quasiment achevés et les travaux de l'aire de jeu inachevés. L'entreprise MAGIL envisage achever les travaux de l'aire de jeu à la mi-juillet 2020, y compris la piste d'athlétisme et les trois (03) mois d'entretien, de maintenance et de maturation de la pelouse. L'entreprise annonce par ailleurs quelques interventions correctives sur la charpente métallique. L'installation des écrans bouclera les travaux des lots technologiques en septembre 2020.
- Les travaux des deux (02) **stades annexes de 1000 places assises** chacun, avec tribunes couvertes (stades d'entraînement) sont avancés de 68%. L'entreprise MAGIL annonce l'achèvement et l'opérationnalisation de ces deux (02) stades en mai 2020 au plus tard.
- S'agissant de **l'Hôtel 04 étoiles de 70 chambres et du Centre Commercial**, le niveau d'avancement des travaux est de 36%
- Relativement aux **VRD et parkings** du site d'Olembe, le niveau d'avancement des travaux est de 44% ;
- Relativement au site du **stade omnisport Ahmadou AHIDJO**, certains travaux d'amélioration sont en cours de réalisation notamment l'aire de jeu, le système d'éclairage qui doit passer de 1200 lux à 2000 lux, le remplacement de l'écran géant, les vestiaires des joueurs ;
- Les travaux de construction du **stade annexe n°3**, destiné aux entrainements, sont estimés à 20%. Les travaux de drainage de l'aire de jeu sont en cours, de même que ceux de fondations pour les vestiaires et les mâts d'éclairage ;
- S'agissant du **stade d'entrainement de la BEAC**, le niveau d'avancement des travaux est d'environ 75%. Les finitions sont en cours sur l'aire de jeu qui pourrait être achevées en mi-mars 2020 et les travaux avancent dans les vestiaires pour un achèvement envisagé en fin mars 2020. Les travaux sont en cours pour la remise à niveau des mâts d'éclairage existants ;
- Le **stade de NGOA-EKELLE** a reçu à date tout le matériel et les équipements sont livrés sur ce stade existant. Seule l'aire de jeu fait l'objet d'un entretien ;

b- Site de Douala

Les informations relatives aux infrastructures sportives font état de ce que les travaux de construction du complexe sportif de Douala-Japoma évoluent sereinement avec un taux d'exécution global de 95%, dont 98% pour le stade principal et les terrains d'entrainement.

Cette infrastructure étant retenu pour le CHAN 2020, il faut dire à cet effet que les infrastructures annexes ci-après sont quasiment achevées. Il s'agit de la piscine olympique couverte de 08 couloirs et 1000 places assises, du gymnase multisports couvert de 2000 places assises, des courts de tennis, des terrains de volley-ball, de Hand-ball et de Basket Ball, des terrains multisports, des parkings et des VRD. La livraison définitive est prévue pour juin 2020.
Quant aux travaux de réhabilitation des terrains d'entrainement de la Réunification, de BONAMOUSSADI et de MBAPPE LEPPE, ils évoluent harmonieusement et sont évalués à 80% .
A ce jour, les travaux de réhabilitation du stade de la Réunification de Bepanda sont éffectués à 90%. La réception des travaux est prévue le 05 juillet 2019.

c- Site de Bafoussam

S'agissant des infrastructures sportives, l'entreprise CMEC poursuit l'exécution des projets de réhabilitation des terrains d'entrainement (stade de TOCKET, stade de FOTSO VICTOR de Bandjoun, stade Municipal, etc.). Le taux d'avancement global des travaux y relatifs est de 95%. Toutefois, suivant les recommandations de la CAF, les travaux de mise à niveau du stade de BAFANG sont en cours.

d- Site de Garoua

En ce qui concerne les infrastructures sportives, la situation est la suivante :

- les travaux de réhabilitation du stade Roumdé Adja et son annexe, par l'entreprise MOTA ENGIL sont exécutés à 100% ;
- les travaux de réhabilitation des terrains d'entrainement de coton sport et du CENAJES ont un taux d'avancement de 80%. Par contre le terrain d'entrainement de POUMPOUMRE et de REYRE sont réalisés à 60%.

Relativement aux infrastructures hospitalières, le niveau d'avancement global des travaux est estimé à 30% pour le Centre Hospitalier Régional (CHR) et 40% pour l'Hôpital de Référence.
Cependant, au niveau du CHR, il y a lieu de renforcer la mobilisation en ressources matérielles, financières et humaines de l'entreprise.
Pour les hôtels, les travaux de construction des hôtels retenus par la CAF sont bien avancés, à l'exception de ceux réalisés par l'entreprise PRIME POTOMAC.
Concernant les **voix d'accès aux infrastructures**, plusieurs projets ont été engagés s'agissant de la **ville de Yaoundé** à savoir :

- Construction des voies d'accès à la tribune présidentielle du COSO par l'entreprise RAZEL CAMEROUN dont le niveau d'avancement est de 82,57% ;
- Construction des voies d'accès aux stades, équipements hôteliers et hospitaliers lot E2 par l'entreprise RAZEL CAMEROUN dont le niveau d'avancement est de 86,63% et devrait être livré en septembre 2020 ;
- Construction de 4600 mètres linéaires de voirie et de 60 000m2 de parkings autour du COSO par l'entreprise RAZEL CAMEROUN réalisé à 75% ;
- Construction des voies d'accès aux stades, équipements hôteliers et hospitaliers lot E1 par l'entreprise MAG SARL avec un taux de mise en œuvre de 98,5% ;
- Construction des voies d'accès aux stades, équipements hôteliers et hospitaliers lot E4 par

l'entreprise JFF EQUIPEMENT FONCIER CAMEROUN SARL dont le niveau de réalisation des 75% bien que la consommation des délais soit de 115% dû au retard observé dans la libération des emprises ;

Relativement à la ville de Douala et en ce qui concerne les voies d'**accès spécifiques au Complexe Sportif de JAPOMA,** plusieurs projets ont été engagés à savoir :

- Travaux de réhabilitation de la voie d'accès triomphale au Complexe sportif de JAPOMA et des voies directes autour dudit complexe, Voies tertiaires, par l'entreprise YENIGUN sont effectués à 95% ;
- Travaux de réhabilitation de la voie d'accès secondaires au Complexe sportif de JAPOMA à partir du pont de la DIBAMBA (2000ml) et l'aménagement de parkings (6000 places/24 hectares) par l'entreprise COMAR SARL sont aussi effectués à 95% ;

S'agissant des travaux du portefeuille du MINTP, quelques **préoccupations majeures** subsistent notamment les **travaux d'urgence de prolongement de l'Entrée Est de la ville de DOUALA qui sont rendus 15%**.

La ville de **Bafoussam** quant à elle connait une amélioration majeure de son réseau routier. Ainsi :,

- la construction de 11 969 mètres linéaires de voirie à Bafoussam par l'entreprise ROUTD'AF est rendu à 80% ;
- la construction d'une pénétrante de 6 681 mètres linéaires dans la ville de BAFOUSSAM par l'entreprise SUPERCONFORT est estimé à 80% ;
- la construction d'une pénétrante de 11 000 mètres linéaires dans la ville de BAFOUSSAM par l'entreprise BOFAS SARL qui est évaluée à 95% ;
- les travaux d'aménagement extérieurs du stade de KOUEKONG (13 000m^2 de parkings) par l'entreprise CMEC dont le taux d'exécution est de 95% ;
- les travaux de réhabilitation de la voie « inter boulevard Paul BIYA- Entrée stade (2 000 ml) et aménagement des parkings et espaces verts autour du stade, rocade ceinture du stade à BANDJOUN par l'entreprise Ets TOUS TRAVAUX qui à date sont rendus à 85%.

S'agissant de la ville de **Garoua**, nous avons construction des voies d'accès aux stades, équipements hôteliers et hospitaliers lot A1 (7600ml) par l'entreprise CROISIERE BTP dont le niveau de réalisation des travaux est de 75%.

-

V. LA CONCLUSION DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER (PEF) APPUYE PAR LE FMI AU TITRE DE LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT (FEC)

Les objectifs de la 5ieme revue d'évaluation du Programme FEC à fin décembre 2019, ont été jugés globalement satisfaisants par nos partenaires lors de l'audience de restitution présidée par le PM/CG.

Malgré la chute d'activités enregistrée dans les régions du Nord-Ouest et du Sud –Ouest et les répercussions de l'incendie de la SONARA sur l'activité économique, **tous les critères quantitatifs à fin juin 2019 ont été respectés.** Cependant, malgré les efforts du Cameroun

appuyés par le FMI s'agissant de la stabilité du cadre macroéconomique et par la Banque mondiale pour ce qui est de la mise en œuvre des réformes structurelles, il convient de relever que quatre (04) des cinq (05) principales cibles indicatives, à l'exception du plafond des Interventions Directes (ID) de la SNH n'ont pas été respectés. Il s'agit :

· *du plancher sur les recettes non pétrolières ;*
· *du plafond sur les accumulations nettes d'arriérés de paiement intérieurs ;*
· *du plancher sur les dépenses sociales ;*
· *de la part des dépenses exécutées par des procédures exceptionnelles sur le total des dépenses hors dette.*

En matière de politique monétaire régionale et de stabilité du secteur financier : le Chef du Gouvernement a instruit au MINFI de poursuivre la mise en œuvre des politiques cohérentes avec le maintien de la stabilité de l'arrangement monétaire, qui passe par la stabilisation des réserves de la BEAC et le respect de la nouvelle règlementation des changes.

En l'occurrence, les avoirs extérieurs nets du Cameroun sont en augmentation de 12 % et les entretiens du FMI, avec l'Association des Professionnels des Etablissements de Crédit (APPECAM) et le Conseil National du Crédit (CNC) montre que taux de croissance du crédit est resté relativement stable.

Par ailleurs, le PM/CG a:

- instruit la finalisation du plan de restructuration des banques anglophones (National Financial Credit Bank et Union Bank of Cameroon Limited) a la diligence du Comité dédié à cet effet et logé au MINFI, ceci en concertation avec les actionnaires et avec l'assistance technique du FMI et de la Banque mondiale pour validation par les SPM et la COBAC avant fin décembre 2019 ;
- approuvé les documents d'approbation transmis à la Direction Générale du FMI au terme de la 5e revue du Programme Economique et Financier du Cameroun.
- notifié en prélude au conseil d'administration du FMI, la lettre d'intention du programme appuyé par la Facilité Elargie de Crédit.

En matière de stabilité du cadre macroéconomique, la lettre d'intention du PM/CG a rappelé que la mise en œuvre des réformes structurelles des finances publiques s'est accélérée avec l'opérationnalisation dans la circulaire d'exécution du budget 2019 du processus de transposition des directives CEMAC, notamment aux plans fiscal, budgétaire et douanier.

Le PM/CG a également instruit :

· le Renforcement les mesures de recouvrement de la dette fiscale des entreprises publiques, ainsi que celle de l'Etat, dans le cadre des importations et des marchés à financements extérieurs.
· l'élaboration d'un décret d'avances du PM/CG, afin de résorber la contre-performance des administrations d'assiette, à hauteur de 116 milliards de francs CFA pour la DGI et de 60 milliards de francs CFA pour la DGD.
· l'intégration de provisions suffisantes dans le cadrage budgétaire 2020 afin de faire face à la situation sécuritaire et humanitaire, d'assurer le financement adéquat des élections et de répondre aux besoins de subventions;

· le rapatriement à la diligence de la CAA, suivant le mode de comptabilisation le plus approprié dans le Compte Unique du Trésor, des 44 milliards de francs CFA logés dans les Banques commerciales en provenance des projets clôturés ;

· la poursuite de la réforme de la masse salariale ;

· la révision de la structure des prix des produits pétroliers de manière équitable entre les différents acteurs, afin de réduire le poids de la subvention sur le budget de l'Etat ;

· la prise en compte de la réforme instituant des Régies d'Avances en lieu et place des Caisses d'Avances, afin de ne plus impacter le budget avant service fait ;

· l'intégration dans la loi des finances 2020, d'une couverture budgétaire pour les Interventions Directes (ID), avec un mécanisme de régularisation mensuelle, à hauteur de 120 milliards de francs CFA ;

· En matière d'investissement, il a été spécifiquement instruit : (i) l'opérationnalisation du comité technique d'experts interministériels sur la maturation des projets crée par décret du PM/CG, (ii)la Centralisation des Fonds de Contreparties des nouveaux projets d'investissement dans un compte ouvert à la BEAC ;

· la poursuite de la réflexion institutionnelle sur la viabilisation financière de la SONARA, au moyen d'un audit complet de sa situation financière, de la restructuration de son portefeuille de dettes et la mise en œuvre d'un plan de restructuration ou de reconstruction crédible avant mars 2020.

Sur la question du suivi de la mise en œuvre du plan d'endettement :

En matière de politique d'endettement : la dette publique (instances de paiement au trésor, et dette fournisseur SONARA y compris) est passée de 27,4% en 2016 à **40,2% du PIB à fin juillet 2019**. Elle reste soutenable mais le risque de surendettement demeure élevé.

En guise de perspectives, il a été retenu avec le FMI que le plan d'endettement 2020 puisse contenir une liste réduite de projets disposant du visa de maturité, à hauteur de 650 milliards de francs CFA, dont 450 milliards de francs CFA concessionnels et 200 milliards de francs CFA non concessionnels. A cet effet, l**e PM/CG** a instruit au plan politique le caractère prioritaire de l'achèvement des projets du PLANUT, ainsi que ceux relatifs à l'organisation du CHAN et de la CAN. Bien plus, une programmation réaliste des ressources financières à affecter aux grands projets de développement de l'Etat s'avère effectivement nécessaire en fonction des niveaux de maturation réels desdits projets.

Aussi, le PM/CG a instruit sur la base du compte- rendu des assemblées annuelles de printemps du FMI et de la Banque Mondiale du MINFI et du MINEPAT, la préparation d'un collectif budgétaire. L'éventualité d'une Loi de finances rectificative s'est matérialisée en 2019 par la signature d'une ordonnance du PRC/CE. Celle-ci a permis de constater :

- la révision des prévisions de recettes ;
- la nécessité de revoir la composition incidente du portefeuille de dépenses prioritaires de l'Etat en 2019 ;
- la volatilité des cours du pétrole (brent) ;

La volonté exprimée par le Chef Gouvernement de solliciter du Conseil d'administration, une dérogation pour augmenter le plafond d'endettement concessionnel cantonné à 588 milliards de

FCFA en 2019, à un niveau compatible avec les objectifs de développement.

3.2. BILAN FINANCIER

Le budget 2019 du **programme n° 1** des SPM se chiffre en AE et CP à FCFA 1 878 444 000. Ce budget a été consommé à hauteur de 98,83 %.
S'agissant du **budget 2020 du programme N°1** qui s'élève à la somme de FCFA 1 812 065 000. Il y a lieu de dire qu'au troisième trimestre son taux d'exécution est de **91,45%.**
Le budget alloué aux activités du p**rogramme n°2** au titre de l'exercice 2019 est évalué à 14 335 216 000 FCFA. Son taux d'exécution au terme dudit exercice budgétaire est estimé à 120,17%.
Par contre, la dotation allouée aux activités du **Programme n°2** au titre de **l'exercice 2020** est de FCFA 13 599 144 000. Le taux d'exécution au troisième trimestre est de **86,85%**
D'une manière spécifique, s'agissant de l'exécution du budget de l'exercice 2020 du **programme n°2** dans sa composante « fonctionnement » qui est évalué à la somme de FCFA 9 325 357 150, il y a lieu de signaler que celui-ci est consommé à hauteur de 84,93% au troisième trimestre.
La part des investissements dans le budget 2020 du **programme n°2** est évaluée à 4 273 787 000 FCFA. Son taux d'exécution est évalué à 91,05%.

3.3. PERSPECTIVES

a. Difficultés rencontrées

Au rang des difficultés majeures rencontrées, il y a la gestion des structures rattachées. En effet, les enveloppes budgétaires régulièrement allouées aux Services du Premier Ministre ne permettent pas toujours des prendre entièrement en compte leurs besoins en fonctionnement dans le chapitre budgétaire des SPM comme le prévoit la réglementation en vigueur. Les SPM sont obligés de saisir chaque fois le MINFI ou le MINEPAT en fonction de la nature des demandes, pour prendre une partie des charges de ces structures dans le chapitre commun des administrations. Par conséquent, ils ne sont pas toujours servis à temps et il devient difficile pour elles de respecter leurs chronogramme d'activités.
Par ailleurs, la persistance de l'implémentation du blocage de précaution intervenu après le cadrage définitif du budget rend non seulement très difficile la mise en œuvre de certaines activités programmées mais aussi ne garantit plus l'atteinte des résultats escomptés au regard de la diminution des crédits initiaux.
Par ailleurs, il y a lieu de faire état des effets ravageurs de la COVID-19 sur l'économie Camerounaise qui conduit à une rareté de ressources financières.
Enfin, au niveau du MINFI et notamment de la Direction Générale du Trésor et de la Coopération Monétaire, il y a la persistance de lenteurs administratives dans le traitement des dossiers des SPM, qui génère de réelles difficultés, notamment pour le

paiement de certaines prestations urgentes.

b. Propositions de solutions

Pour remédier à l'ensemble des problématiques relevées, il y aurait lieu d'instruire au niveau du MINFI un traitement plus diligent des dossiers relevant des administrations de souveraineté à l'instar des SPM.

De plus, il y a lieu d'instruire l'introduction intégrale des sollicitations budgétaire des structures rattachées dans le chapitre 04, conformément aux dispositions contenues dans les textes qui les créent, ainsi que la création d'un chapitre budgétaire pour le Conseil National de la Communication qui bénéficie de l'autonomie juridique et financière et dont les besoins sont estimés en milliards de FCFA.

Dans le même ordre d'idée, au regard du pointage effectué en rapport avec les engagements des entreprises en charge des travaux de réhabilitation de l'immeuble abritant les services du Secrétariat Général des Services du Premier Ministre, instruire le MINFI via la DGTCFM, de mettre sur pied un plan de paiement en cohérence avec la conjoncture, ceci à l'effet d'assurer une pérennité des activités de ces entreprises qui contribuent de façon notoire à l'essor du tissu économique du Cameroun.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans le cadre de sa vision de développement à long terme, le gouvernement camerounais, sous la Très Haute impulsion du Président de la République, s'est doté il y a quelques années d'un cadre institutionnel de pilotage de sa stratégie de développement et des outils pour son accompagnement.

A cet égard, le DSCE, qui est venu supplanter dès 2009 le DSRP (2003-2008) en raison du fait que le profil général de croissance est resté en retrait du niveau espéré pour réduire la pauvreté, constitue le référentiel majeur de l'action des pouvoirs publics pour poursuivre la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. C'est en quelque sorte le document de référence de la stratégie globale intégrée du développement du pays, dont la mise en œuvre satisfaisante interpelle tous les acteurs de la vie publique au Cameroun.

Dans ce contexte, le ***Gouvernement est directement interpellé pour assurer la promotion de la gouvernance publique*** à tous les échelons de la vie de la Nation, sous la très haute impulsion du Chef de l'Etat. Cela induit inévitablement la prise des mesures fortes pour ***moderniser la gestion des finances publiques.***

C'est ainsi que depuis la promulgation de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, qui est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2013, le Gouvernement camerounais est entré dans une nouvelle ère de rationalisation de la gestion des finances publiques, qui consacre notamment le passage d'une gestion budgétaire jadis assise sur une « logique de moyens », vers un nouveau paradigme budgétaire orienté vers « les résultats ».

Désormais, les budgets programmes qui en découlent reposent sur un certain nombre d'outils de planification, notamment le Cadre de Dépenses à Moyen Terme, qui est un instrument de programmation financière pluriannuelle intégrant à la fois les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement. Celui-ci se présente sous forme d'un rapport qui est élaboré par chaque administration sectorielle avec l'appui technique du MINEPAT, conformément au Guide et rendu public au plus tard à la fin du premier semestre de chaque exercice.
Les Services du Premier Ministre, à l'instar des autres administrations, ne dérogent pas à cette nouvelle exigence. En tant qu'administration publique spécifique, **ces Services accompagnent le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, dans la mise en œuvre effective de la politique de la Nation telle que définie par le Président de la République.**

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Le bilan stratégique qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans les programmes opérationnel et support repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur deux (02) composantes essentielles :

a. La première est la dynamique matricielle des programmes. La réalisation de l'objectif stratégique des SPM passe nécessairement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme, permettant ainsi d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaîne des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;

b. La seconde composante a trait aux modalités de monitoring et de *reporting* des activités. Chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartiendra de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à périodicité mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maîtres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la production effective des livrables prévus dans la chaine prédéfinie.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et de prendre les mesures correctives, le cas échéant, en fonction du système d'information sur la performance mis en place.

En outre, le rôle des contrôleurs de gestion sera désormais déterminant pour garder le cap. En effet, la systématisation de leurs activités à travers des revues mensuelles et trimestrielles des programmes en interne permettra aux SPM d'être proactifs et d'anticiper sur les ajustements nécessaires à opérer.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 046

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	Accroître de 37,56% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles	taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles	75,1	90	relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; notes d'information des ministères sectoriels ; Rapports d'activité des programmes et projets ; Rapport des missions de contrôle ; Compte rendu des réunions interministérielles sur les affaires publiques et institutionnelles ;
02	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT	Accroître de 31,96% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	75,2	90	relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; notes d'information des ministères sectoriels ; Rapports d'activité des programmes et projets ; Rapport des missions de contrôle ; Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier ;
03	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	Accroître de 48,33% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	85,3	95	relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; notes d'information des ministères sectoriels ; Rapports d'activité des programmes et projets ; Rapport des missions de contrôle ; Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère sociale et de santé publique ;

04	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	Accroître de 22,82% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	75,1	90	relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; notes d'information des ministères sectoriels ; Rapports d'activité des programmes et projets ; Rapport des missions de contrôle ; Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère culturelle et communicationnelle ;
05	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE	Accroître de 40,51% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	79,2	90	"relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; notes d'information des ministères sectoriels ; Rapports d'activité des programmes et projets ; Rapport des missions de contrôle ; Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers dont l'objet a trait à l'éducation, à la formation et à la recherche ;"
06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	Accroître de 40% le taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	73,3	90	"relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; notes d'information des ministères sectoriels ; Rapports d'activité des programmes et projets ; Rapport des missions de contrôle ; Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers dont les problématiques portent sur les infrastructures et les grands projets en cours ;"

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 047

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	Améliorer le cadre de travail	nombre d'infrastructures aménagées ou construites	3	5	Nombre d'attestation de service fait Nombre de proces vervaux etablis et signés
02	MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS	Se doter d'outils de travail performants	proportion du personnel des SPM disposant d'outils de travail performants	72	100	Questionnaire ;
03	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	Effectuer à temps les diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM	délai moyen de mise à disposition des moyens généraux (en jours)	4	3	"Demande de matériel ; Les registres de décharge ;"

04	AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS	Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur	Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés	100	100	"Liste des décrets réglementant l'octroi des avantages ; Fiches de décharge des diverses primes ; Liste complète des personnels."
05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services	Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées	80	100	"Ordres de mission; Rapport de mission;"
06	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	Améliorer la communication et le partage d'information entre les services	nombre de solutions informatiques déployées	5	8	nombre d'attestation de service fait
07	OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre	Taux d'intervention par rapport aux sollicitations	98	100	.

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
046	DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	2 058 152 000	2 058 152 000	0	0	2 058 152 000	2 058 152 000
047	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	10 617 848 000	10 617 848 000	5 000 000 000	5 000 000 000	15 617 848 000	15 617 848 000
TOTAL		12 676 000 000	12 676 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	17 676 000 000	17 676 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

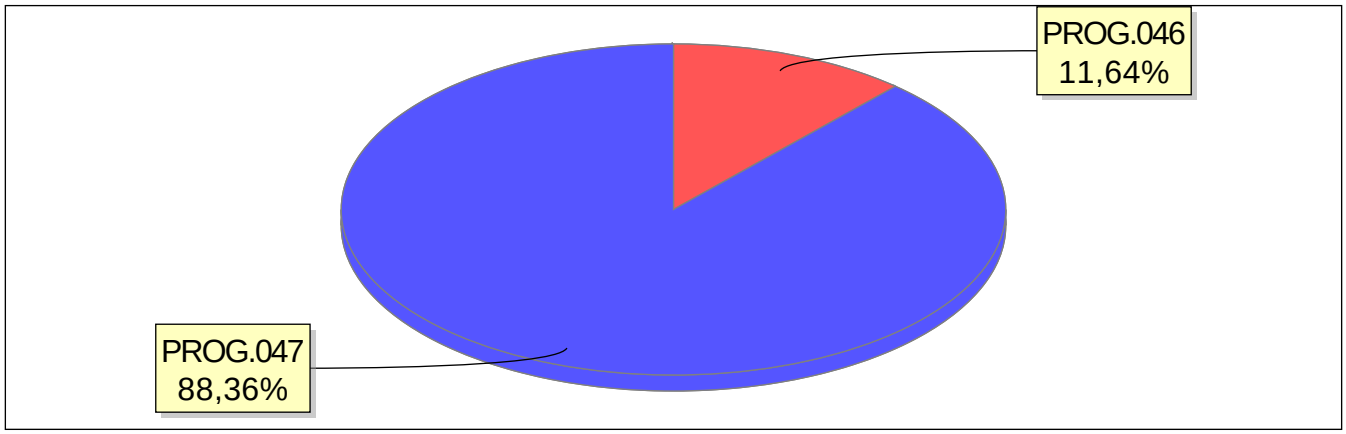

CREDITS DE PAIEMENT

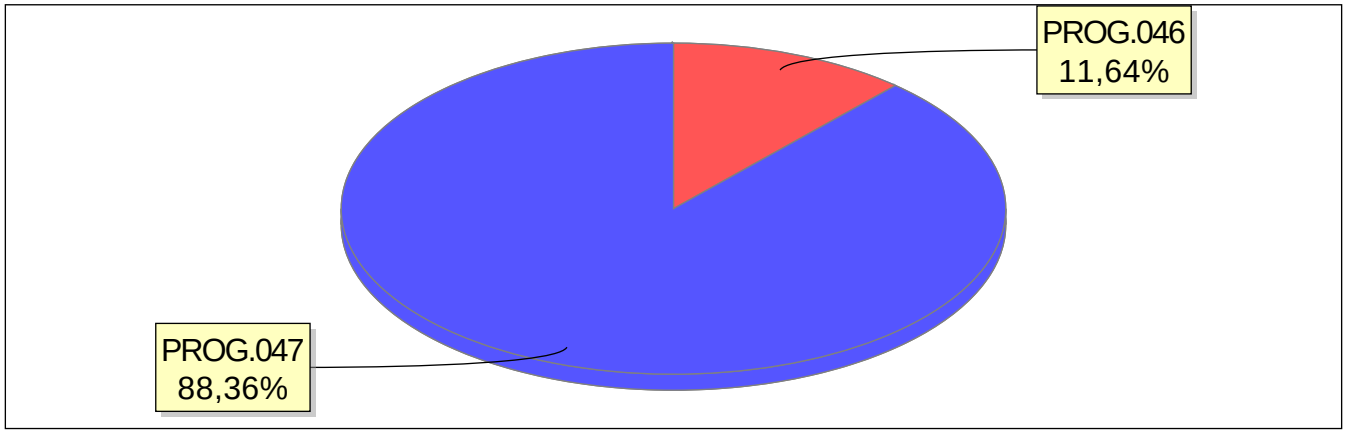

6. PROGRAMME 046

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif de ce programme est l'amélioration en quantité et en qualité le niveau de réalisation des programmes gouvernementaux. Plus spécifiquement, ce premier programme veut impulser, diriger et coordonner l'action gouvernementale en vue de la mise en uvre de la politique de la Nation.
Son efficacité sera, le cas échéant, appréciée à l'aune d'un indicateur portant sur Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux. Ce taux a été fixé à 80% en termes de cible au regard de la spécificité de la mission des Services du Premier Ministre, qui consiste en la coordination de l'activité gouvernementale. Ce qui suppose que les SPM doivent servir d'exemple aux autres administrations sectorielles.
Les actions prioritaires à mener dans le cadre de ce premier programme dit opérationnel et/ou stratégique sont : (1) Pilotage et suivi de la mise en uvre des affaires publiques et institutionnelles; (2) Pilotage et suivi de l'action économique et financière ; (3) Pilotage et suivi de la mise en uvre des politiques sociales et de sante publique ; (4) Pilotage et suivi de la mise en uvre des politiques culturelles et de communication ; (5) Pilotage et suivi de la mise en uvre des politiques d'éducation, de formation et de recherche ; (6) Pilotage et suivi de la mise en uvre des politiques infrastructurelles et des grands projets.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	%	2019	75,5	2023	90

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	
Objectif	Veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'ECONOMIE,DE LA PROSPECTIVES, DU BUDGET ET DES FINANCES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES; DIVISION DU SUIVI; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES, DIRECTIONS DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUETTES; DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COORDINATION DE LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE; DIVISION DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME; DIVISION DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES; DIVISION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE; DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES,DES SPORTS ET DE LA CULTURE; DIVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES MARCHES PUBLICS; SECRETARIAT DES CONSEILS DE CABINE; DIVISION DE L'AGRICULTURE, DES FORETS,DE LA FAUNE ET DE L'ENVIRONNEMENT; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES;	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Moyenne pondérée des différents niveaux de mise en œuvre des programmes et projets ; -Les coefficients de pondération seront déterminés en fonction des axes de priorisation du DSCE ;	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 75.5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 89.5
	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Le rapport d'évaluation des feuilles de route ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les programmes ou projets ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique de relevé d'informations des programmes ou projets gouvernementaux	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES

ACTION 02: PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT

ACTION 03: PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE

ACTION 04: PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION

ACTION 05: PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE

ACTION 06: PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans le programme opérationnel repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur deux (02) composantes essentielles :
-la première est la dynamique matricielle des programmes. La réalisation de l'objectif stratégique des SPM passe nécessairement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme, permettant ainsi d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaine des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;

-la seconde composante a trait aux modalités de monitoring et de reporting des activités. Chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartient donc de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à fréquence mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maitres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la génération effective des produits prévus dans la chaine prédéfinie.
Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et d'engager les mesures correctives selon le système d'information sur la performance mis en place. Le rôle des contrôleurs de gestion sera déterminant dans ce sens.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES

L'action pilotage de la mise en oeuvre des affaires publiques et institutionnelles renvoi à l'nstruction, l'nalyse et le suivi de l'ctivité du gouvernement dans les domaines de la réforme et de la modernisation de l'dministration, du contrôle et de l'valuation des administrations publiques, de l'dministration territoriale, de la décentralisation et des relations internationales. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:
- la mise en oeuvre des politique et stratégies de reforme et de modernisation de la fonction publique;
- le suivi des activités du Conseil de Discipline Budgétaire et financière;
- les politiques et stratégies de l'administration territoriales;
- les questions relatives à la déconcentration et à la décentralisation;
- les questions liées à l'exercice des libertés publiques;
- les problèmes relatifs aux frontières et zones frontalières;
- les avis juridiques sur toutes question soumise au Gouvernement
- l'instruction et le suivi des questions des Administrations relevant de la Presidence de la République;
- la problématique de la gestion axée sur les résultats;
- la promotion de la bonne gouvernance;
- la problématique de la gestion de la lutte contre les crimes rituels et le trafic des organes humains;
- la question de l'évaluation de la feuille de route ministérielle;
- la gestion des carrières des personnels relevant de la fonction publique;
- la qualité des reponses données aux usagers dans le cadre des requêtes de tout ordres adressées au Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

OBJECTIF 1. Accroître de 37,56% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles	%	2019	75,1	2023	90

ACTION 02

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT

L'action pilotage de la mise en oeuvre de l'action économique et financière du Gouvernement renvoi:
* à l'analyse de la situation économique nationale et internationale, au suivi des questions macroéconomiques, à la réalisation des études d'intérêt économique et des prospectives sur le développement, les questions budgétaires et les programmes économiques et sociaux;
* au suivi de la politique agricole, forestière, pastorale et des ressources halieutiques, ainsi que de la politique de l'environnement; et
* au suivi de la politique du Gouvernement en matière industrielle, commerciale et touristique.

A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:
- l'analyse des politiques économique et des secteurs productifs;
- les prévisions et la cadrage macro-économique;
- le suivi du DSCE et de la vision du Cameroun à l'horizon 2035;
- la réhabilitation et la privatisation des entreprises publiques;
- la discipline budgétaire et la dette publique;
- l'instruction et le suivi des dossiers relatifs entre autres à la politique commerciale, les marchés frontaliers, la consommation intérieurs, le prix de l'inflation, la promotion de l'investissement privé, le Cameroon Busness Forum, le développement de l'économie sociale;
- l'instruction et le suivi des dossiers relatifs entre autres à l'agriculture, l'gro-industrie, les filières des produits de base (cacao, café, coton, etc.), les forêts et politique d'xploitation forestière, la faune, la pêche et l'levage, la transformation des ressources forestières et fauniques ;
- la veille stratégique et la prévention des chocs exogènes dans le cas du suivi de la crise financière;
- l'évaluation de l'pportunité de la mise en place d'un Fonds Souverain Camerounais dans un contexte de consolidation budgétaire du Programme Economique et financier;
- la mise en place un dispositif d'ntelligence économique et procéder à une révision générale des politiques publiques;
- le suivi de la stabilité des incitations à l'nvestissement privé au Cameroun;
- le contrôle de la conformité des équipements avec le programme d'nvestissement ainsi que l'nstruction des recours intentés par les investisseurs;

OBJECTIF 1. Accroître de 31,96% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	%	2019	75,2	2023	90

ACTION 03

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE

L'action pilotage de la mise en oeuvre des politiques sociales et de santé publique renvoi à l'analyse et au suivi de l'application de la politique du Gouvernement en matière de culture, de sports, de jeunesse et d'éducation populaire, d'emploi et de travail, de formation professionnelle, de santé, de sécurité et d'assistance sociale. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:
- pour les affaires sociales, l'instruction et le suivi des dossiers relatifs à la prévention et l'assistance sociale, la sécurité sociale, la promotion de la femme et de la famille, la réhabilitation des personnes handicapées, l'inadaptation sociale, l'insertion sociale;
- pour la culture et les Sports, l'instruction et le suivi des dossiers relatifs à la coopération culturelle, au developpement et à la diffusion de la culture, la préservation et la promotion du patrimoine historique, le suivi de l'organisation de l'enseignement et du fonctionnement des établissements e formation en éducation physique, sportive et populaire, le suivi de la mise en place des équipements et des infrastructures liées à l'éducation physique et sportives et à la politique des sports, le fonctionnement des

organisations sportives nationales et internationales;
- pour le Travail, l'Emploi et la Santé, l'instruction et le suivi des dossiers relatifs au travail, l'emploi et la sécurité sociale, l'application de la législation du travail, l'organisation et les activités syndicales, les conditions de travail des agents publics et des personnels des secteurs parapublic et privé, la santé publique.

OBJECTIF 1. Accroître de 48,33% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	%	2019	85,3	2023	95

ACTION 04

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION

L'action pilotage de la mise en oeuvre des politiques culturelles et de communication renvoi principalement au pilotage et à la coordination de la communication gouvernementale, du suivi et de l'analyse de l'évolution de l'opinion publique et des grandes tendances de traitement médiatiques de l'action gouvernementales, de l'information du public sur l'activité du Premier ministre, ainsi que de l'analyse et du suivi de l'application de la politique du Gouvernement en matière de communication.

OBJECTIF 1. Accroître de 22,82% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	%	2019	75,1	2023	90

ACTION 05

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE

L'action pilotage de la mise en oeuvre des politiques d'éducation, de formation et de recherche renvoi à l'analyse et au suivi de l'application de la politique du Gouvernement dans les domaines de l'éducation de base, des enseignements secondaires, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:
-l'organisation de l'enseignement maternel, primaire, normal, secondaire général, professionnel et technique;
- l'organisation de l'enseignement supérieur;
- le suivi du fonctionnement des établissements d'enseignement et de formation publics et privés;
- le suivi des problèmes de la recherche scientifique et de l'innovation.

OBJECTIF 1. Accroître de 40,51% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires

d'éducation, de formation et de recherche

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	%	2019	79,2	2023	90

ACTION 06

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS

L'action pilotage de la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets renvoi au suivi des dossiers techniques dans le cadre de la mise en application de la politique du Gouvernement dans les domaines des infrastructures, des mines, des postes et télécommunications, des technologies de l'information etd e la communication ainsi que des marchés publiques. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:
- l'instruction et le suivi des dossiers relatifs aux infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires et férroviaires, aux travaux publics, à l'eau et l'énergie, aux mines, l'exploration et l'exploitation pétrolières, les domaines et cadastre, l'urbanisme et l'habitat, les postes et télécommunication, les voiries urbaines;
- la négociation et le suivi des projets miniers structurants;
- le suivi du developpement de la filière banane dessert au Cameroun;
- le suivi-évaluation des conventions et projets du secteur de l'hydraulique;
- le suivi du plan d'urgence.

OBJECTIF 1. Accroître de 40% le taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	%	2019	73,3	2023	90

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles	
Objectif	Accroître de 37,56% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	01 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES AFFAIRE PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DU SUIVI; SECRETARIAT DES CONSEILS DE CABINET; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES; DIRECTIONS DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUETTES; DIVISION DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre des directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 75.1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 88.5
	Année: 2022	Valeur: 88.5
	Année: 2023	Valeur: 88.5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les affaires publiques et institutionnelles ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	
Objectif	Accroître de 31,96% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	02 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE, DU BUDGET ET DES FINANCES;	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME; DIVISION DE L'AGRICULTURE, DES FORETS,DE LA FAUNE ET DE L'ENVIRONNEMENT; DIVISION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux dossiers à caractère économique et financier ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre des directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 75.2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 86.3
	Année: 2022	Valeur: 86.3
	Année: 2023	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La Division de l'Economie, des Programmes, du Budget et des Finances	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	
Objectif	Accroître de 48,33% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	03 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES,DES SPORTS ET DE LA CULTURE;	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux dossiers de sante publique et à caractère social ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre de directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 85.3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 95
	Année: 2022	Valeur: 95
	Année: 2023	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES,DES SPORTS ET DE LA CULTURE;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	
Objectif	Accroître de 22,82% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	04 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COORDINATION DE LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE;	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux affaires culturelles et communicationnelles ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	nombre de directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 75.1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 90
	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COORDINATION DE LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	
Objectif	Accroître de 40,51% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	05 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE;	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre de directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 79.2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 90
	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de l'Education, de l'Enseignement et de la Recherche	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	
Objectif	Accroître de 40% le taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	06 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES MARCHES PUBLICS;	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre de directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 73.3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 87.5
	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES MARCHES PUBLICS	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	563 263 000	563 263 000	0	0	563 263 000	563 263 000
02	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT	619 689 000	619 689 000	0	0	619 689 000	619 689 000
03	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	257 920 000	257 920 000	0	0	257 920 000	257 920 000
04	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	113 072 000	113 072 000	0	0	113 072 000	113 072 000
05	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE	224 000 000	224 000 000	0	0	224 000 000	224 000 000
06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	280 208 000	280 208 000	0	0	280 208 000	280 208 000
TOTAL		2 058 152 000	2 058 152 000	0	0	2 058 152 000	2 058 152 000

7. PROGRAMME 047

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme dit support vise l'amélioration du rendement des services et des structures rattachées.
Son efficacité sera, le cas échéant, appréciée sur la base d'un indicateur relatif au degré de satisfaction annuel des responsables des services internes et rattachés aux Services du Premier Ministre dont la cible est fixée à 90% en fin 2021.
Les actions prioritaires à mener dans ce cadre portent, entre autres, sur : (1) la Modernisation des infrastructures ; (2) Modernisation des équipements ; (3) Fonctionnement des services ; (4) Motivation du personnel ; (5) Renforcement des capacités des ressources humaines ; (6) Renforcement du système d'information et de communication des Services ; (7) Dépenses de souveraineté des Services du Premier Ministre.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Degré de satisfaction annuel des responsables des services internes et rattachés aux SPM	%	2019	87,7	2023	90

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Degré de satisfaction annuel des responsables des services internes et rattachés aux SPM	
Objectif	Satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	047 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DE LA TRADUCTION ET DE L'INTERPRETARIAT; CELLULE INFORMATIQUE;	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Appréciation des personnels des SPM sur la qualité des prestations qui leurs sont rendues ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Rapport entre l'effectif des personnes satisfaites sur l'effectif total par problématique ; -Moyenne des coefficients obtenus	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 87,71
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 90
	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Questionnaire ;	
Mode de collecte des données	Un sondage ou une enquête d'opinion auprès des personnels	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

ACTION 02: MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS

ACTION 03: AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES

ACTION 04: AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS

ACTION 05: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES

ACTION 06: RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES

ACTION 07: OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans le programme support repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur deux (02) composantes essentielles :
-la première est la dynamique matricielle des programmes. La réalisation de l'objectif stratégique des SPM passe nécessairement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme, permettant ainsi d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaine des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;

-la seconde composante a trait aux modalités de monitoring et de reporting des activités. Chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartient donc de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à fréquence mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maitres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la génération effective des produits prévus dans la chaine prédéfinie.
Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et d'engager les mesures correctives selon le système d'information sur la performance mis en place. Le rôle des contrôleurs de gestion sera déterminant dans ce sens.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

Cette action consiste à assurer un cadre de travail agréable pour le personnel des SPM, par la construction et la réhabilitation de certaines batisses et autres ouvrages d'art.

OBJECTIF 1. Améliorer le cadre de travail

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre d'infrastructures aménagées ou construites	nb	2019	3	2023	5

ACTION 02

MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS

Cette action consiste à améliorer le cadre de travail des personnels des SPM par la mise à disposition des équipements de pointes pour une augmentations de la qualité du rendement des différentes structures des SPM.

OBJECTIF 1. Se doter d'outils de travail performants

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	proportion du personnel des SPM disposant d'outils de travail performants	%	2019	72	2023	100

ACTION 03

AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES

L'action Amélioration du fonctionnement des services s'inscrit dans la logique de la mise à disposition en

tant que de besoin, de toute la logistique necessaire aux différentes structures des SPM, qui permettra à coût sur d'atteindre les différents objectifs assignés à celles-ci.

OBJECTIF 1. Effectuer à temps les diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	délai moyen de mise à disposition des moyens généraux (en jours)	nb	2019	4	2023	3

ACTION 04

AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS

L'objet de cette action est de prendre en compte l'ensemble des depenses de salaires et autres rémunérations statutaires du personnel des Services du Premier Ministre

OBJECTIF 1. Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés	%	2019	100	2023	100

ACTION 05

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES

L'action de renforcement des capacités à pour objectif principal, la prise en compte de la dimension formation qui est un axe fondamental pour l'epanouissement du personnel de l'Etat

OBJECTIF 1. Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées	%	2019	80	2023	100

ACTION 06

RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES

L'action de renforcement du système d'information consiste à identifier et produire des solutions metiers qui permettrons de resoudre les différents problèmes qui sont portés à la connaissance des différentes hiérarchies des SPM.

OBJECTIF 1. Améliorer la communication et le partage d'information entre les services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	nombre de solutions informatiques déployées	nb	2019	5	2023	8

ACTION 07

OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Cette action renfrerme en son sein, toutes les activités dites de souverainetées menées pour assurer un traitement optimal autant à l'endroit du Premier Miniistre, Chef du Gouvernement, qu'à ses hôtes.

OBJECTIF 1. Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux d'intervention par rapport aux sollicitations	%	2019	98	2023	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	nombre d'infrastructures aménagées ou construites	
Objectif	Améliorer le cadre de travail	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	047 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	01 - MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES DU CABINET	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Appréciation des personnels des SPM sur la qualité des constructions ou des aménagements réalisés dans les SPM	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 4
	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	proportion du personnel des SPM disposant d'outils de travail performants	
Objectif	Se doter d'outils de travail performants	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	047 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	02 - MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 72
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	délai moyen de mise à disposition des moyens généraux (en jours)	
Objectif	Effectuer à temps les diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	047 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	03 - AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 4
	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 3
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés	
Objectif	Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	047 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées	
Objectif	Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	047 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	05 - RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	nombre de solutions informatiques déployées	
Objectif	Améliorer la communication et le partage d'information entre les services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	047 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	06 - RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 8
	Année: 2022	Valeur: 8
	Année: 2023	Valeur: 8
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'intervention par rapport aux sollicitations	
Objectif	Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	047 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	07 - OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 98
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	0	0	3 143 813 000	3 143 813 000	3 143 813 000	3 143 813 000
02	MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS	0	0	1 856 187 000	1 856 187 000	1 856 187 000	1 856 187 000
03	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	5 332 819 200	5 332 819 200	0	0	5 332 819 200	5 332 819 200
04	AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS	2 389 000 000	2 389 000 000	0	0	2 389 000 000	2 389 000 000
05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	220 000 000	220 000 000	0	0	220 000 000	220 000 000
06	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	104 360 000	104 360 000	0	0	104 360 000	104 360 000
07	OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	2 571 668 800	2 571 668 800	0	0	2 571 668 800	2 571 668 800
TOTAL		10 617 848 000	10 617 848 000	5 000 000 000	5 000 000 000	15 617 848 000	15 617 848 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	1	**SOUVERAINETE**	**17 676 000**	**17 676 000**
Fonction	13	**Fonctions gouvernementales**	**17 676 000**	**17 676 000**
Programme	046	**DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE**	**2 058 152**	**2 058 152**
Action	01	**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES**	**563 263**	**563 263**
Article	27 00 01	**Cellule des Affaires Politiques**	**23 557**	**23 557**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 800	8 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 757	14 757
Article	31 00 14	**Secretariat du Conseil de Cabinet**	**62 704**	**62 704**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	45 744	45 744
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	13 000	13 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 960	3 960
Article	33 00 01	**Direction des Affaires Législatives et Réglementaires**	**43 200**	**43 200**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	18 200	18 200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 400	7 400
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 800	8 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 800	8 800
Article	33 00 02	**Direction des Affaires Administratives et Requêtes**	**42 320**	**42 320**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	27 000	27 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 400	7 400
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 400	4 400
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	3 520	3 520
Article	33 00 11	**Division des Affaires Publiques et Institutionnelles**	**44 200**	**44 200**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	23 600	23 600
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 640	5 640
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 400	4 400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 560	10 560
Article	33 00 21	**Division des Infrastructures et des Marchés Publics**	**10 000**	**10 000**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	10 000	10 000
Article	34 00 14	**Service du Budget et du Matériel**	**40 000**	**40 000**
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	40 000	40 000
Article	34 00 90	**Direction du Courrier Gouvernemental et Archives**	**9 680**	**9 680**
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 680	9 680
Article	35 00 14	**Coordination et suivi mise en oeuvre programmes gouvernementaux**	**15 576**	**15 576**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	15 576	15 576
Article	35 00 18	**Conseil Supérieur de la Fonction Publique**	**3 080**	**3 080**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	3 080	3 080
Article	35 00 19	**Cellule GAR Services du PM**	**20 000**	**20 000**

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article	35 00 20	**Comité de Modernisation de l'Administration Camerounaise**	**13 200**	**13 200**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	13 200	13 200
Article	35 00 21	**Commission de supervision et coordination de l'opération d'assainissement du fichier solde**	**3 080**	**3 080**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	3 080	3 080
Article	35 00 26	**Comité d'exécution et de suivi du projet de barrage électrique de Lom Pangar**	**10 000**	**10 000**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	10 000	10 000
Article	35 00 35	**Comité de suivi de la mise en oeuvre du E-Gov**	**6 160**	**6 160**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	6 160	6 160
Article	35 00 38	**Elaboration et monitoring des normes de service**	**13 200**	**13 200**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	13 200	13 200
Article	35 00 48	**Elaboration, suivi et évluation des feuilles de route minitérielles**	**10 560**	**10 560**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	10 560	10 560
Article	35 00 51	**Comité de coordination et de suivi des stratégies de lutte contre le trafic des organes humains et des crimes rituels**	**8 600**	**8 600**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 600	8 600
Article	35 00 52	**Comité de pilotage et de suivi des flux migratoires au Cameroun**	**8 600**	**8 600**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 600	8 600
Article	35 00 53	**Comité interministériel de suivi de la mise en oeuvre des recommandations et/ou décision issues des mécanismes internationaux de promotion des droits de l'homme**	**8 600**	**8 600**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 600	8 600
Article	35 00 56	**Conseil National de la décentralisation**	**21 000**	**21 000**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	21 000	21 000
Article	35 00 70	**Programme National de la Bonne Gouvernance**	**69 250**	**69 250**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	69 250	69 250
Article	35 00 94	**Comité interministériel chargé de la normalisation et de l'harmonisation des symboles officiels de l'Etat**	**8 600**	**8 600**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 600	8 600
Article	35 00 96	**Comité de suivi de la gestion des véhicules administratifs**	**12 160**	**12 160**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	12 160	12 160
Article	35 00 99	**Comité de pilotage et suivi des projets prioritaires dans la zone retrocédée du Lac Tchad**	**12 936**	**12 936**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	12 936	12 936
Article	38 00 05	**Division du Suivi**	**43 000**	**43 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	21 700	21 700
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 200	5 200
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 100	6 100
Action	02	**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT**	**619 689**	**619 689**
Article	28 00 06	**Cellule de Suivi et de prospective du Cabinet**	**23 557**	**23 557**

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 800	8 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 757	14 757
Article	31 00 10	**Secrétariat Général**	**35 200**	**35 200**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	35 200	35 200
Article	31 00 22	**Appui au Secrétariat Permanent du CBF**	**150 000**	**150 000**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	150 000	150 000
Article	33 00 14	**Division de l'Industrie du Commerce et du Tourisme**	**43 200**	**43 200**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	21 720	21 720
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 920	10 920
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 280	5 280
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 280	5 280
Article	33 00 22	**Division de l'Agriculture, des Forêts, de la Faune et de l'Environnement**	**43 200**	**43 200**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	21 720	21 720
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 920	10 920
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 280	5 280
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 280	5 280
Article	33 00 23	**Division de l'Economie, de la Prospective, du Budget et des Finances**	**43 200**	**43 200**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	23 480	23 480
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 280	8 280
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 280	5 280
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 160	6 160
Article	35 00 22	**Validation des programmes économiques et des grands projets**	**8 624**	**8 624**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 624	8 624
Article	35 00 23	**Arbitrage spécial cadrage macroéconomique et du Budget de l'Etat**	**8 620**	**8 620**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 620	8 620
Article	35 00 27	**Comité ad hoc de facilitation et d'assainissement du processus de privatisation de la société SOCAPALM**	**6 160**	**6 160**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	6 160	6 160
Article	35 00 28	**Comité interministériel de suivi du plan d'urgence pour l'emploi**	**4 312**	**4 312**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	4 312	4 312
Article	35 00 33	**Assurer le contrôle de la conformité des équipements avec le programme d'investissement ainsi que l'instruction des recours intentés par les investisseurs**	**12 320**	**12 320**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	12 320	12 320
Article	35 00 34	**Suivie de la stabilité des Incitations à l'Investissement Privé au Cameroun**	**12 320**	**12 320**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	12 320	12 320
Article	35 00 37	**Suivi des sommets et fora à caractère socio-économique**	**12 936**	**12 936**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	12 936	12 936
Article	35 00 39	**réflexion sur les modes de financement assortis d'une requête de Garantie souveraine de l'Etat**	**17 600**	**17 600**

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 600	17 600
Article	35 00 40	**suivie de l'exécution du projet de mise en place d'un Fond Souverain au Cameroun**	**17 600**	**17 600**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 600	17 600
Article	35 00 44	**Mise en cohérence des programmes gouvernementaux d'insertion des jeunes**	**15 840**	**15 840**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	15 840	15 840
Article	35 00 55	**Conseil Nationale de la Route**	**18 480**	**18 480**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	18 480	18 480
Article	35 00 73	**Comité de suivi des activités du Cameroon Business Forum**	**22 000**	**22 000**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	22 000	22 000
Article	35 00 74	**Comité Interministériel de veille et de suivi de l'approvisionnement en eau et en electricité pendant les périodes d'étiage**	**6 160**	**6 160**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	6 160	6 160
Article	35 00 75	**Cellule technique de coordination et de suivi et de l'accompagnement de l'AGOA**	**17 248**	**17 248**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 248	17 248
Article	35 00 82	**Comité de lutte contre la crise financière**	**6 160**	**6 160**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	6 160	6 160
Article	35 00 88	**Comité de coordination et de suivi de la réalisation des projets**	**11 088**	**11 088**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	11 088	11 088
Article	35 00 922	**Comité interministériel de suivi du DSCE**	**36 344**	**36 344**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	36 344	36 344
Article	35 00 93	**Comite de pilotage "millenium challenge account"**	**6 160**	**6 160**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	6 160	6 160
Article	35 00 95	**Conseil de Régulation et de Compétitivité**	**28 160**	**28 160**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	28 160	28 160
Article	35 00 98	**"Prime Minister's Investment Council"**	**13 200**	**13 200**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	13 200	13 200
Action	03	**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE**	**257 920**	**257 920**
Article	33 00 24	**Division des Affaires Sociales, des Sports et de la Culture**	**43 200**	**43 200**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	21 720	21 720
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 920	10 920
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 280	5 280
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 280	5 280
Article	35 00 29	**Comité Genre et journée internationale de la femme et autres activités**	**17 600**	**17 600**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	17 600	17 600
Article	35 00 89	**Comité interministériel de supervision de la prévention et de la lutte contre le trafic des êtres humains**	**6 160**	**6 160**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	6 160	6 160
Article	35 00 99O	**Comite chargé de la préparation des coupes d'afrique des nations de football 2016 et 2019**	**190 960**	**190 960**

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	190 960	190 960
Action	04	**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION**	**113 072**	**113 072**
Article	33 00 25	**Division de l'Information et de la Coordination de la Communication Gouvernementale**	**43 200**	**43 200**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	21 720	21 720
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 040	10 040
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	6 160	6 160
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 280	5 280
Article	35 00 50	**Conseil National de la Communication**	**44 000**	**44 000**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	44 000	44 000
Article	35 00 71	**Comité National de Supervision, de la Migration et de la Radiodiffusion analogique au numérique**	**8 624**	**8 624**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 624	8 624
Article	35 00 81	**Comité d'élaboration d'une grande plaquette présentant les grands projets du Cameroun**	**8 624**	**8 624**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 624	8 624
Article	35 00 85	**Cellule de Veille et de la Communication Publique**	**8 624**	**8 624**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 624	8 624
Action	05	**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE**	**224 000**	**224 000**
Article	31 00 10	**Secrétariat Général**	**17 600**	**17 600**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 600	17 600
Article	31 00 21	**Commission Nationale chargée du Suivi et de l'Evaluation de la Mise en Oeuvre de la Politique Nationale du Livre, du Manuel Scolaire et Autres Matériels Didactiques**	**40 000**	**40 000**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	40 000	40 000
Article	33 00 18	**Division de l'Enseignement et de la Recherche**	**43 200**	**43 200**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	21 720	21 720
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 920	10 920
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 280	5 280
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 280	5 280
Article	35 00 99W	**Commission Nationale chargée du Suivi et de l'Evaluation de la mise en oeuvre de la Politique du Livre**	**123 200**	**123 200**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	123 200	123 200
Action	06	**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS**	**280 208**	**280 208**
Article	31 00 10	**Secrétariat Général**	**10 000**	**10 000**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	10 000	10 000
Article	33 00 21	**Division des Infrastructures et des Marchés Publics**	**43 200**	**43 200**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	21 720	21 720
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 400	7 400
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 280	5 280
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 800	8 800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 35 00 12	**Conseil Stratégique de Négociation et suivi des projets miniers structurants**	**44 352**	**44 352**
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	44 352	44 352
Article 35 00 13	**Examination des Modalités de Réabilitation de la Société EDEATECH S.A et de la Mise en oeuvre des activités du Technopole**	**10 000**	**10 000**
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	10 000	10 000
Article 35 00 30	**Pilotage et suivi du projet de contruction des postes de péage automatisés au Cameroun**	**11 088**	**11 088**
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	11 088	11 088
Article 35 00 31	**Construction d'une digue route sur le fleuve Logone**	**12 320**	**12 320**
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	12 320	12 320
Article 35 00 32	**Assainissement de l'Activité des mototaxis**	**8 624**	**8 624**
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 624	8 624
Article 35 00 36	**Suivi de l'opérationnalisation du projet de construction de l'usine de transformation de manioc de Sangmélima**	**13 200**	**13 200**
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	13 200	13 200
Article 35 00 41	**comite technique bilatéral de coordination et de suivi du Plan d'Urgence Gouvernemental**	**63 360**	**63 360**
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	63 360	63 360
Article 35 00 43	**Suivi du développement de la filière banane dessert au Cameroun**	**12 320**	**12 320**
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	12 320	12 320
Article 35 00 45	**Suivi des activités du secteur minier**	**12 936**	**12 936**
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	12 936	12 936
Article 35 00 47	**Suivi-evaluation des conventions et projets du secteur de l'hydraulique**	**12 936**	**12 936**
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	12 936	12 936
Article 35 00 83	**Comité stratégique chargé de la mise en oeuvre du contrat de partenariat liant l'Etat du Cameroun à la SOFREPOST pour le redressement de la CAMPOST**	**8 624**	**8 624**
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 624	8 624
Article 35 00 84	**Comité de suivi des activités RIO TINTO et ALLUCAM**	**8 624**	**8 624**
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 624	8 624
Article 35 00 86	**Comité interministériel de supervision et de pilotage du programme de construction, de logement sociaux et d'aménagement de parcelles de terrains constructives**	**8 624**	**8 624**
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 624	8 624

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Programme	047	**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE**	**15 617 848**	**15 617 848**
Action	01	**MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES**	**3 143 813**	**3 143 813**
Article	21 00 20	**Cabinet du Premier Ministre**	**634 290**	**634 290**
Paragraphe	2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	42 595	42 595
	2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	253 016	253 016
	2238	Rénovation, gros entretien d'immeubles résidentiels ou de rapport	125 000	125 000
	2239	Rénovation, gros entretien de bâtiments destinés à d'autres usages de services publics	69 952	69 952
	2243	Acquisition, installations et rénovations des plomberies et sanitaires	32 143	32 143
	2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	111 584	111 584
Article	21 00 21	**Cabinet du Directeur du Cabinet du Premier Ministre**	**65 000**	**65 000**
Paragraphe	2237	Rénovation, gros entretien de bâtiments destinés à des salles de congrès ou de spectacles	65 000	65 000
Article	31 00 10	**Secrétariat Général**	**2 444 523**	**2 444 523**
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	54 000	54 000
	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	2 390 523	2 390 523
Action	02	**MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS**	**1 856 187**	**1 856 187**
Article	21 00 20	**Cabinet du Premier Ministre**	**855 640**	**855 640**
Paragraphe	2238	Rénovation, gros entretien d'immeubles résidentiels ou de rapport	26 500	26 500
	2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	50 000	50 000
	2245	Achats de mobiliers et matériels pour l'équipement des logements de fonction	75 000	75 000
	2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	30 000	30 000
	2260	Achats de matériels de bureau	169 570	169 570
	2261	Achats de mobilier de bureau	92 570	92 570
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	75 000	75 000
	2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	337 000	337 000
Article	31 00 10	**Secrétariat Général**	**1 000 547**	**1 000 547**
Paragraphe	2241	Achats, installations et rénovations des climatisations	99 000	99 000
	2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	90 000	90 000
	2260	Achats de matériels de bureau	175 000	175 000
	2261	Achats de mobilier de bureau	175 813	175 813
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	175 000	175 000
	2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	120 000	120 000
	2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	165 734	165 734
Action	03	**AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES**	**5 332 819**	**5 332 819**
Article	21 00 11	**Cabinet du Premier Ministre**	**19 673**	**19 673**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 800	8 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 873	10 873

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	21 00 21	**Cabinet du Directeur du Cabinet du Premier Ministre**	**9 420**	**9 420**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 960	3 960
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 460	5 460
Article	21 00 26	**Service de Sécurité du Premier Ministre**	**19 600**	**19 600**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 040	8 040
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 560	11 560
Article	27 00 03	**Cellule des Affaires Financières et Budgétaires**	**90 880**	**90 880**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	22 360	22 360
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 080	25 080
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 040	7 040
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	36 400	36 400
Article	28 00 01	**Service Intérieur**	**21 643**	**21 643**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 920	8 920
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 723	12 723
Article	28 00 02	**Service de Protocole**	**16 520**	**16 520**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 160	7 160
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 360	9 360
Article	29 00 00	**Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre**	**474 940**	**474 940**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	45 000	45 000
	6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	4 400	4 400
	6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	10 560	10 560
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	9 328	9 328
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	113 800	113 800
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	19 360	19 360
	6162	Entretien des ascenseurs	23 992	23 992
	6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	50 400	50 400
	6165	Entretien des matériels de télécommunication	8 800	8 800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	63 571	63 571
	6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	15 520	15 520
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	40 000	40 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	4 400	4 400
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	14 409	14 409
	6197	Entretien des installations hydrauliques	16 400	16 400
Article	31 00 10	**Secrétariat Général**	**199 733**	**199 733**
Paragraphe	6901	Provisions de fonctionnement	199 733	199 733
Article	31 00 11	**Cabinet du Secrétaire Général du Premier Ministre**	**96 000**	**96 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	33 160	33 160

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 400	4 400
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	14 080	14 080
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	19 360	19 360
Article	31 00 12	**Cabinet du Secrétaire Général Adjoint du Premier Ministre**	**94 680**	**94 680**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	33 160	33 160
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 400	4 400
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	13 200	13 200
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 920	18 920
Article	31 00 15	**Conseiller Spécial N°1**	**22 960**	**22 960**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 280	10 280
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 080	6 080
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 520	3 520
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 080	3 080
Article	31 00 16	**Conseiller Spécial N°2**	**22 960**	**22 960**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 280	10 280
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 080	6 080
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 520	3 520
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 080	3 080
Article	31 00 17	**Conseiller Spécial N°3**	**22 960**	**22 960**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 280	10 280
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 080	6 080
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 520	3 520
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 080	3 080
Article	31 00 18	**Conseiller Spécial N°4**	**22 960**	**22 960**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 280	10 280
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 080	6 080
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 520	3 520
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 080	3 080
Article	31 00 19	**Conseiller Spécial n°5**	**22 960**	**22 960**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 280	10 280
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 080	6 080
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 520	3 520
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 080	3 080
Article	34 00 10	**Direction des Affaires Générales**	**428 369**	**428 369**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	71 000	71 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	61 600	61 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	26 400	26 400
	6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	17 600	17 600
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	97 160	97 160
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	15 488	15 488
	6133	Frais de relève	26 400	26 400
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	32 560	32 560
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 961	14 961
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	65 200	65 200
Article	34 00 11	**Service de Reprographie**	**30 880**	**30 880**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	17 320	17 320
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 200	5 200
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 280	5 280
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 080	3 080
Article	34 00 12	**Service du personnel**	**25 600**	**25 600**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	13 800	13 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 640	5 640
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 640	2 640
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 520	3 520
Article	34 00 13	**Service de la Documentation**	**18 560**	**18 560**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 400	9 400
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 640	5 640
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 520	3 520
Article	34 00 14	**Service du Budget et du Matériel**	**392 720**	**392 720**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	27 000	27 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	24 000	24 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	68 000	68 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	81 320	81 320
	6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	85 360	85 360
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	17 600	17 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	17 160	17 160
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	21 120	21 120
	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	51 160	51 160
Article	34 00 16	**Sport et Loisir**	**15 840**	**15 840**
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 840	15 840
Article	34 00 80	**Direction de la Traduction et Interprétation**	**43 200**	**43 200**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 840	20 840
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 160	9 160
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 280	5 280

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 920	7 920
Article	34 00 90	**Direction du Courrier Gouvernemental et Archives**	**58 160**	**58 160**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	27 000	27 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 960	6 960
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 200	2 200
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 680	9 680
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	12 320	12 320
Article	35 00 923	**Comité de la chaîne PPBS**	**52 800**	**52 800**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	52 800	52 800
Article	35 00 99W	**Commission Nationale chargée du Suivi et de l'Evaluation de la mise en oeuvre de la Politique du Livre**	**158 000**	**158 000**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	158 000	158 000
Article	38 00 01	**Services des Ressources Humaines Bureau des Missions**	**18 560**	**18 560**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 520	8 520
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 640	5 640
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 760	1 760
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 640	2 640
Article	38 00 04	**Cellule Informatique**	**28 680**	**28 680**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 560	15 560
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 080	6 080
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 640	2 640
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 400	4 400
Article	39 00 00	**Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre**	**2 903 561**	**2 903 561**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	61 600	61 600
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	73 480	73 480
	6103	Achats de mobilier de bureau	26 400	26 400
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	83 600	83 600
	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	61 600	61 600
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	18 480	18 480
	6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	20 800	20 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	353 259	353 259
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	396 000	396 000
	6141	Abonnements et consommations d'eau	239 000	239 000
	6142	Abonnements et consommations d'électricité	67 000	67 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	105 600	105 600
	6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	39 600	39 600
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	51 040	51 040
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	80 000	80 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	27 310	27 310

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	106 392	106 392
	6180	Assurances	219 000	219 000
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	424 000	424 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	13 200	13 200
	6186	Honoraires et frais annexes	332 000	332 000
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	44 600	44 600
	6293	Primes d'alimentation	20 000	20 000
	6628	Autres transferts courants aux autres unités administratives	26 400	26 400
	6712	Frais funéraires	13 200	13 200
Action	04	**AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS**	**2 389 000**	**2 389 000**
Article	29 00 00	**Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre**	**424 600**	**424 600**
Paragraphe	6261	Heures supplémentaires	54 420	54 420
	6262	Gratifications	1 680	1 680
	6268	Primes pour travaux spéciaux	81 000	81 000
	6269	Primes spécifiques	287 500	287 500
Article	31 00 10	**Secrétariat Général**	**1 253 000**	**1 253 000**
Paragraphe	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	911 149	911 149
	6217	Indemnités liées au statut général	91 275	91 275
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	69 613	69 613
	6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	40 753	40 753
	6228	Avantages en nature liés à la fonction	20 077	20 077
	6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	108 326	108 326
	6240	Personnel à solde globale	11 806	11 806
Article	39 00 00	**Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre**	**711 400**	**711 400**
Paragraphe	6261	Heures supplémentaires	65 000	65 000
	6262	Gratifications	4 164	4 164
	6263	Indemnités spécifiques	631 236	631 236
	6268	Primes pour travaux spéciaux	11 000	11 000
Action	05	**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES**	**220 000**	**220 000**
Article	29 00 00	**Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre**	**50 100**	**50 100**
Paragraphe	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	50 100	50 100
Article	39 00 00	**Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre**	**169 900**	**169 900**
Paragraphe	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	169 900	169 900
Action	06	**RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES**	**104 360**	**104 360**
Article	33 00 02	**Direction des Affaires Administratives et Requêtes**	**26 400**	**26 400**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	26 400	26 400
Article	34 00 10	**Direction des Affaires Générales**	**77 960**	**77 960**

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	8 000	8 000
	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	69 960	69 960
Action	07	**OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE**	**2 571 669**	**2 571 669**
Article	21 00 20	**Cabinet du Premier Ministre**	**1 352 720**	**1 352 720**
Paragraphe	6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	4 400	4 400
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	584 800	584 800
	6174	Frais de réception	247 120	247 120
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	516 400	516 400
Article	21 00 21	**Cabinet du Directeur du Cabinet du Premier Ministre**	**142 112**	**142 112**
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6174	Frais de réception	2 112	2 112
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	80 000	80 000
Article	29 00 00	**Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre**	**585 437**	**585 437**
Paragraphe	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	197 437	197 437
	6901	Provisions de fonctionnement	388 000	388 000
Article	31 00 10	**Secrétariat Général**	**261 720**	**261 720**
Paragraphe	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	258 720	258 720
	6274	Rémunération des agents de maison	3 000	3 000
Article	31 00 11	**Cabinet du Secrétaire Général du Premier Ministre**	**55 440**	**55 440**
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	52 800	52 800
	6174	Frais de réception	2 640	2 640
Article	31 00 12	**Cabinet du Secrétaire Général Adjoint du Premier Ministre**	**55 440**	**55 440**
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	52 800	52 800
	6174	Frais de réception	2 640	2 640
Article	31 00 15	**Conseiller Spécial N°1**	**23 760**	**23 760**
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	22 000	22 000
	6174	Frais de réception	1 760	1 760
Article	31 00 16	**Conseiller Spécial N°2**	**23 760**	**23 760**
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	22 000	22 000
	6174	Frais de réception	1 760	1 760
Article	31 00 17	**Conseiller Spécial N°3**	**23 760**	**23 760**
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	22 000	22 000
	6174	Frais de réception	1 760	1 760
Article	31 00 18	**Conseiller Spécial N°4**	**23 760**	**23 760**
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	22 000	22 000
	6174	Frais de réception	1 760	1 760
Article	31 00 19	**Conseiller Spécial n°5**	**23 760**	**23 760**

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	22 000	22 000
	6174	Frais de réception	1 760	1 760
		TOTAL GENERAL DU CHAPITRE	**17 676 000**	**17 676 000**